Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 116 (2010)

Artikel: Catelles et poêles du Pays de Vaud du 14e au début du 18e siècle : Château de Chillon et autres provenances

Autor: Kulling, Catherine / Chaudet, Valentine

Kapitel: Appellations et divers aspects du métier d'après les sources

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-836010

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Appellations et divers aspects du métier d'après les sources

«Olete», catelles, Kacheln et divers

Remarque préliminaire

Les informations tirées de documents d'archives proviennent essentiellement des comptes de châtellenie de l'époque savoyarde et des comptes baillivaux de l'époque bernoise, mais parfois aussi d'archives communales. Elles doivent beaucoup aux recherches effectuées par Marcel Grandjean, Daniel de Raemy et leurs collègues. Les sources les plus importantes figurent dans douze annexes et lorsqu'une référence datée n'est pas accompagnée d'une note, mais suivie d'un a et d'un chiffre, c'est qu'on la trouve dans l'annexe correspondant au chiffre.

Ces documents nous ont paru suffisamment riches pour dresser un premier bilan que de nouvelles découvertes pourront venir étoffer.

Résumé

Dans le Pays de Vaud, une façon diversifiée de désigner deux types de catelles semble avoir existé: les objets en forme de gobelet façonnés au tour, cannelés à l'extérieur, puis insérés dans la paroi en argile du poêle, qualifiés d'«olete» (fig. 1), et les pièces composées d'une face principale moulée, visible, à laquelle est fixé un corps d'ancrage tourné ouvert vers le foyer à l'intérieur, appelées «catelles» (fig. 2). Ces dernières peuvent être placées côte à côte pour former le corps du fourneau. Les archéologues donnent en général une fourchette d'utilisation du 11e à la seconde moitié du 15e siècle pour les gobelets et situent l'apparition des catelles dans la 1re moitié du 14e siècle[1]. Selon les textes d'archives, dans le Pays de Vaud, des «olete» auraient été fabriquées jusque vers 1538 et les premières catelles vers 1340.

Fig. 1.–Gobelet de poêle du château de Chillon. Haut. 8,7 cm. Ø base 10 cm. Ø ouverture estimée à 14 cm. 14e siècle.

Fig. 2.–Catelle de corps des fouilles du «Rôtillon» à Lausanne (catalogue N° 138). Face moulée et corps d'ancrage perpendiculaire ouvert sur le foyer, cannelé à l'extérieur à l'aide d'un doigt. 1re moitié du 17e siècle.

«Olete»

Les termes «oleta», «olletta», «olete», «ollete», «olette», «olleires», «oulete» et «oulettes», désignant tous sans doute un même type d'objet, ont été utilisés 18 fois entre 1372 et 1538 (a1). «Oleta» est probablement un diminutif du latin olla. Pour Glaenzer, «*le latin "olla" désigne une marmite de terre cuite dans laquelle on conserve les viandes, les salaisons. Son diminutif, olete, qualifie à Fribourg un "petit pot en grès", puis prend le sens de "petit pot"*» et il en conclut, justement à notre sens, que «*le terme "olete" est réservé à des catelles en gobelet*»[2]. Les archéologues germanophones ont développé une typologie assez précise pour distinguer les différents gobelets qu'ils rencontraient: Topf-(pots), Becher-(gobelets) et Napfkacheln (écuelles)[3]. Les premiers (pots) ne sont, à notre connaissance, pas attestés en Suisse romande, où il existe diverses façons de désigner les deux autres types. A Fribourg, on parle de gobelets de poêle, à Neuchâtel de catelles en gobelet. Nous avons opté pour l'appellation fribourgeoise. En outre, on y parle de gobelets pour plusieurs formes, souvent proches de l'écuelle. Ainsi, pour ceux du Criblet à Fribourg, Robbiani signale que «*les gobelets du Criblet ne sont pas des "gobelets", mais plutôt des «écuelles»*[4]. Glaenzer publie des gobelets apparentés découverts à Cressier (NE) et ajoute que «*ce type de catelle reçoit aussi le nom de "catelle en écuelle" (all. Napfkachel)*»[5]. Comme eux, nous avons choisi de ne pas distinguer ces deux modèles. Rares sont en effet les gobelets de poêle (forme tronconique allongée) et les écuelles (dont le diamètre de l'ouverture correspond à ou dépasse la hauteur et au bord plus large, moins anciennes - 1300-seconde moitié du 15e siècle-)[6] conservés entiers. En majorité il s'agit de fragments pour lesquels il est difficile de déterminer avec certitude à quelle catégorie ils appartiennent.

Une dizaine de pièces, mises au jour dans le canton de Vaud, peuvent être sûrement identifiées comme des restes de gobelets de poêle[7]. Elles proviennent du château de Chillon (fig. 1), de Romainmôtier (fig. 3), de Moudon (fig. 4)[8], des fouilles du cloître de la cathédrale de Lausanne (fig. 5)[9] et du château d'Yverdon (fig. 6)[10]. Le fond est en général plat, la panse droite, évasée dans la partie supérieure et souvent avec une petite saillie à la base, cannelée à l'extérieur; le bord à lèvre déjetée, parfois creusée d'une gorge, est diversement profilé. Certains gobelets sont vernissés à l'intérieur, d'autres ne portent aucune glaçure. On peut les situer entre le 13e et le 15e siècle. Un autre fragment, trouvé dans l'ancien cloître de la cathédrale de Lausanne, est peut-être un bord supérieur (fig. 7). Un gobelet entier, non vernissé, a en outre été découvert à la Cité à Lausanne[11] (fig. 8). Il pose problème, car il porte

Fig. 3.–Gobelet de poêle découvert à Romainmôtier. Haut. 3 cm. Ø base 10,5 cm. 13e - 14e siècle.

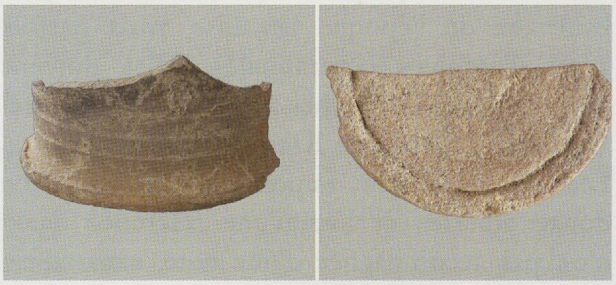

Fig. 4.–Gobelet de poêle mis au jour à Moudon. Haut. 4,8 cm. Ø base 10 cm. 13e - 14e siècle.

Fig. 5.–Gobelet de poêle des fouilles du cloître de la cathédrale de Lausanne. Haut. 3,4 cm. Ø base 8,5 cm. 14e siècle.

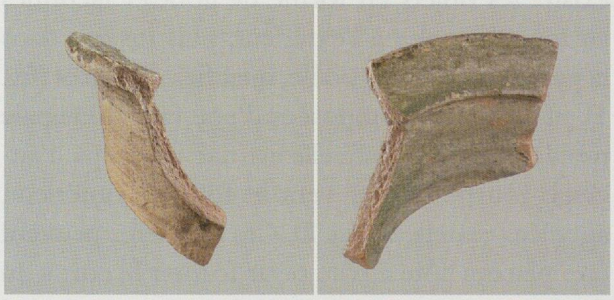

Fig. 6.–Gobelet de poêle du château d'Yverdon. Haut. 5,2 cm, larg. 10 cm. 14e siècle.

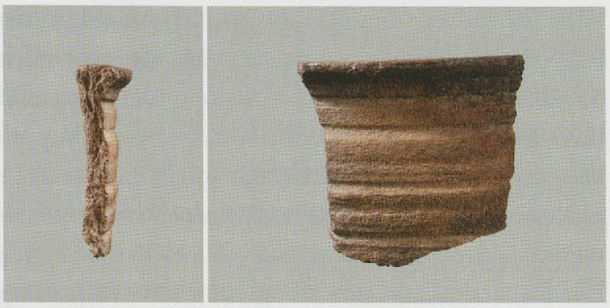

Fig. 7.–Gobelet de poêle (?) des fouilles du cloître de la cathédrale de Lausanne. Ouverture probablement importante. Haut. 4,5 cm. Larg. en haut 4,8 cm. Larg. en bas 3,8 cm. 13e - 14e siècle.

des traces de mortier à l'extérieur et peut-être de lait de chaux à l'intérieur. Ses dimensions sont de plus exceptionnelles[12]. S'agit-il d'un gobelet de poêle remployé dans une maçonnerie ou d'un vase décoratif fabriqué pour être placé dans un mur ? Quelques petits fragments restent à identifier.

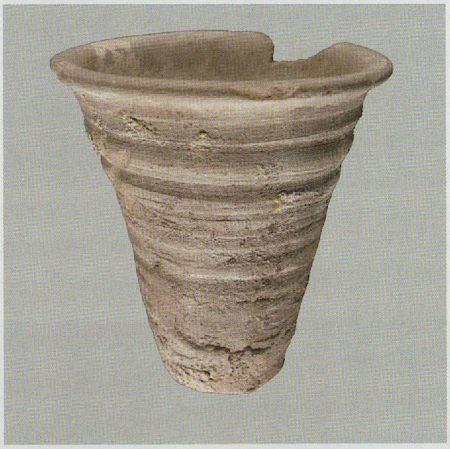

Fig. 8.–Gobelet de poêle ou vase décoratif trouvé à la Cité à Lausanne. Traces de mortier à l'extérieur et peut-être de lait de chaux à l'intérieur. Haut. 9,5 cm. Ouverture 8,8 x 8 cm. Ø base env. 3,5 cm. 13e siècle.

Fig. 9.–Gobelet de poêle découvert au Criblet à Fribourg, milieu - 2e moitié du 15e siècle.

Les pièces bien attribuées sont issues de centres importants du Pays de Vaud aux 13e et 14e siècles et cette répartition montre que ce type de catelles existait sur tout le territoire à cette époque comme dans les régions voisines. Des exemplaires comparables (fond plat, panse droite cannelée à l'extérieur s'évasant ensuite) ont en effet été trouvés dans le canton de Fribourg (fig. 9)[13], à Cressier (NE)[14], à Nidergesteln (VS)[15] et probablement à Sion/Valère[16]. A Genève, aucun fragment de ce type ne paraît avoir été mis au jour; il s'agirait cependant d'examiner de plus près ce matériel. Toutes ces découvertes mériteraient en effet une étude plus approfondie. Pour le Pays de Vaud, il est à noter qu'aucun fond ne paraît porter de trace de suie et que sous un exemplaire de Romainmôtier (fig. 3) semble encore adhérer des restes de l'argile dans laquelle il était placé. On peut donc supposer que la paroi du fourneau dépassait en épaisseur la hauteur des gobelets.

Les premières images de poêles montrent des pièces circulaires insérées dans des corps en

Fig. 10.–Représentation du mois de février dans le Psautier de Würzburg (D Bavière), vers 1250. (Heege p. 211 fig. 454).

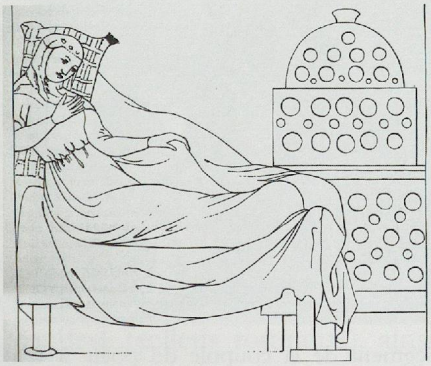

Fig. 11.–Fresque de Constance (D), vers 1319/1320. (Matter et Wild p. 77).

argile: psautier de Würzburg vers 1250 (fig. 10), fresque de la maison «Zum langen Keller» à Zurich vers 1300 (fig. 26), fresque de Constance vers 1319/1320 (fig. 11), rouleau héraldique zurichois (famille Stubenwid) vers 1330-1335 (fig. 27)[17]. Parmi ces représentations, celle de Constance montre des ronds de deux diamètres. On peut en déduire qu'il s'agit de deux modèles de tailles différentes, mais aussi de pièces disposées de telle façon qu'on en voyait à l'extérieur soit l'ouverture, soit le fond[18]. Les vestiges d'un poêle à Constance présentent en effet des gobelets noircis à l'intérieur[19]. Mêmes traces sur un bord à Aarberg[20]. Certains gobelets étaient au contraire ouverts vers l'extérieur et entourés, le fond compris, par l'argile de la paroi, comme probablement à Romainmôtier, nous l'avons vu. Des cas similaires ont été constatés dans le canton de Fribourg et à Aarberg ce qui ne paraît pas courant, notamment en Alsace, où la base était en partie en contact avec le feu[21]. Une certaine prudence s'impose toutefois. Sous l'effet de la chaleur, l'argile peut en effet se rétracter ou tomber à l'intérieur du foyer et la suie ainsi s'infiltrer dans les fentes ou se poser sur le fond du gobelet. La coloration peut aussi subir de nouvelles modifications suivant la situation de la catelle dans le poêle, au niveau du foyer ou dans la partie supérieure[22]. Le nettoyage après la fouille a également pu faire disparaître des traces pertinentes.

Plusieurs découvertes de pièces encore entourées d'argile, de portions de cette dernière matière avec l'empreinte des gobelets ou encore de morceaux d'argile qui composaient les corps ont permis de se faire une meilleure idée de l'aspect des premiers poêles. Il faut citer avant tout celui de Winterthur Metzggasse daté vers 1208

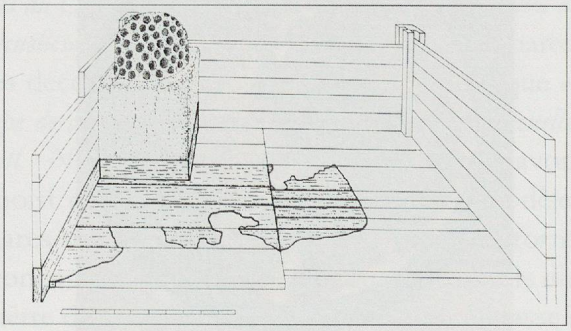

Fig. 12.–Reconstitution d'un poêle à Winterthur Metzggasse daté vers 1208. (Matter et Wild p. 79 fig. 4).

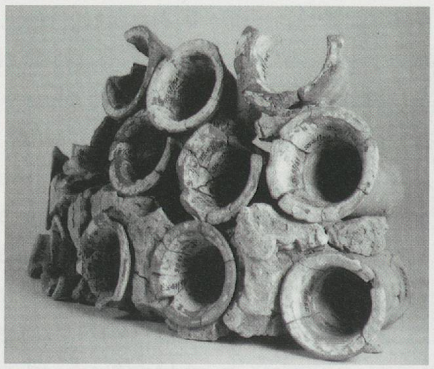

Fig. 13.–Segment de la coupole du poêle à Winterthur Metzggasse daté vers 1208. (Matter et Wild illustration de couverture).

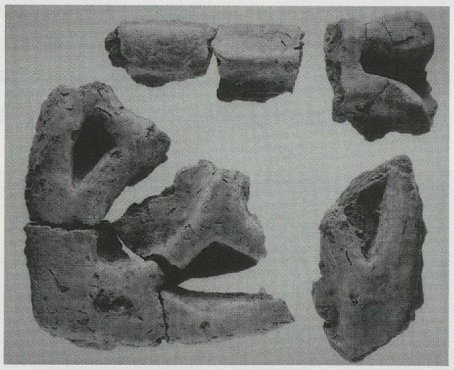

Fig. 14.–Restes de décors de remplages gothiques en argile d'un poêle de la petite ville de Maschwanden (ZH) détruite en 1309. (Matter et Wild p. 91 fig. 18).

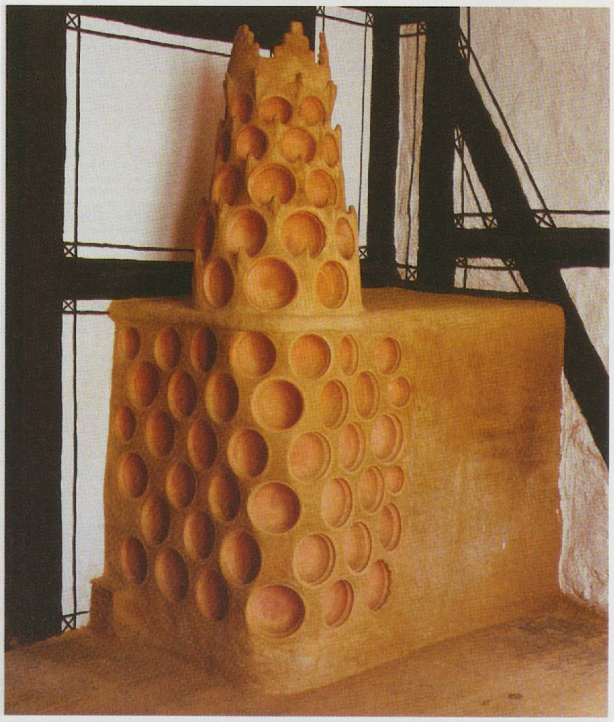

Fig. 15.–Poêle antérieur à 1540 découvert à Einbeck (D) et remonté dans une maison privée de la ville. (Heege p. 223 fig. 476).

par la dendrochronologie (fig. 12). Le corps inférieur était en clayonnage (argile et bois) consolidé par du tissu recouvert de badigeon. Une coupole comportant 85 gobelets était placée au-dessus. Ceux-ci étaient également badigeonnés de manière à n'offrir au regard que leur cavité (fig. 13 et 15)[23]. A Aarberg, des gobelets du 1er quart du 13e siècle portaient aussi un enduit à l'intérieur et étaient pareillement noyés dans une coupole de même couleur[24]. Le fourneau de la petite ville de Maschwanden (ZH) détruite en 1309 comprenait, en plus des gobelets, des décors de remplages gothiques en argile[25] (fig. 14); celui du château de Schauenberg près de Hofstetten (ZH), de la 1re moitié du 14e siècle, des gros gobelets, des plus petits et des pièces à ouverture carrée[26] (fig. 16), rappelant celles, plus tardives (15e - début 16e siècle), que les Alsaciens appellent «carreaux-bols»[27] et dont des exemplaires ont été mis au jour au château de Valangin (NE)[28]. Un poêle à Morat possédait une partie inférieure cubique surmontée d'une coupole à facettes, tous deux garnies de gobelets du début du 14e siècle[29]. Ces exemples laissent deviner les aspects variés et multiples que pouvaient revêtir les poêles, diversité moins bien restituée par les images et dans les textes. Il vaut toutefois la peine d'examiner ces derniers.

On y appelle semble-t-il, nous l'avons vu, les gobelets de poêle «olete». Deux cas pourraient mettre en doute la distinction que nous proposons entre «olete» et catelle. En 1421-1422 apparaît en effet à Grandson l'équivalence «ollete seu catelle» (a1), lors d'un remploi il est vrai, qui pourrait laisser croire à une confusion. Dix ans plus tard on amène des «quetales» de Fribourg à Romont, mais on construit un fourneau avec des «pièces d'ouletes» (a1). S'agit-il de gobelets de

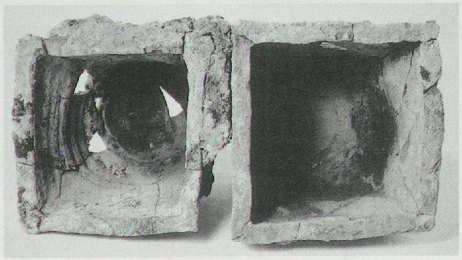

Fig. 16.–Gobelets de poêle à ouverture carrée d'un poêle du château de Schauenberg près de Hofstetten (ZH), 1re moitié du 14e siècle. (Matter et Wild p. 86 fig. 11).

poêle à ouverture carrée du type de ceux du château de Valangin (NE) ? C'est une hypothèse à retenir. La spécification en 1441 d'«olete» rondes («ollettis rotondis») (a1) et la mention en 1537-1538 de 14 «olete» et de deux doubles pour les angles («*14 ollectes et duabis duplis pro angulis*») (a1) incite aussi à penser pour ces dernières à une forme carrée. Nous y reviendrons. Ailleurs, le terme paraît désigner des pièces à ouverture circulaire. On le rencontre deux fois au 14e siècle, onze fois au 15e siècle et cinq fois entre 1507 et 1538 (a1)[30]. Nous ne nous arrêtons qu'aux documents les plus intéressants.

En 1423-1424, pour un poêle à Yverdon, des «ollete» courbes («olletarum copatarum») sont achetées à un charpentier[31], puis utilisées par un maçon qui vend aussi de la terre glaise pour faire tenir les «olletta»; le fourneau comprend également des pierres neuves et des pierres récupérées de l'ancien poêle. Nous traduisons «copatarum» par «courbes» en référence à l'emploi de ce qualificatif pour les tuiles («tegula copata» «thyolle coppée», tuile faîtière creuse, côtoyant la «tegula placta» «thyolle platte», tuile plate)[32]. Cette précision est difficile à interpréter. Nous y voyons une référence à la forme ronde de pièces placées dans une paroi en argile au-dessus d'un foyer en pierre. Elle sous-entend peut-être l'existence à cette époque d'«olete» à ouverture carrée (sorte d'équivalence de la tuile plate ?).

Cette comparaison avec les tuiles peut aboutir à une autre hypothèse: les tuiles courbes et plates équivaudraient à des catelles convexes -cintrées après démoulage- et plates. Cependant, la date nous paraît trop précoce pour des pièces convexes, attestées surtout dès le 16e siècle[33], et la présence de gobelets à ouverture carrée à Valangin[34] engage à privilégier la supposition d'«olete» à ouvertures respectivement ronde et carrée. La nécessité d'ancrer les premières dans une paroi en argile va dans le même sens, tout comme semble-t-il le document suivant.

Toujours à Yverdon en effet, mais en 1441, on achète à un «catellarius» des «olete», des «petites olete» («ollet[arum] parvarum») et des «olete rondes» («olletis rotondis»), ainsi qu'une «corona», pièces qu'un maçon met en œuvre. Si l'on précise que certaines «olete» sont rondes,

cela suggère que d'autres ne le sont pas; on peut imaginer une forme à ouverture carrée. Nous aurions ainsi un fourneau composé de 80 «olete» carrées, de 37 plus petites, de 25 rondes et d'une «couronne» au sommet, soit peut-être un corps inférieur carré ou rectangulaire surmonté d'une coupole ou d'une tour dans laquelle seraient ancrées les «olete» à ouverture circulaire et dont le sommet comporterait une rangée de catelles de couronnement.

Quelques documents iconographiques du 16e siècle, surtout vers 1520 à 1530, présentent des poêles formés des «carreaux-bols» des Alsaciens (fig. 17, fig. 28, fig. 41 et fig. 42), mais ils se limitent en général à ce seul modèle[35].

Le texte de 1441, aussi difficile à interpréter, suggère également une autre hypothèse, excepté pour la partie sommitale: un corps inférieur composé de catelles plates de deux dimensions surmonté d'une tour formée de catelles-niche à corps d'ancrage fermé en direction du foyer (fig. 19-20). Nous reviendrons sur ce type. Le poêle de la seconde moitié du 14e siècle reconstitué à Coire (fig. 38) pourrait en donner une image. «Olete» aurait ainsi parfois pu qualifier un modèle particulier de catelle. L'exemple suivant nous pousse cependant à privilégier la piste «olete» à ouverture carrée.

En 1537-1538, à Estavayer-le-Lac, un maçon réalise un poêle avec des pierres, de l'argile et 14 «olete» ainsi que deux doubles pour les angles («*duabis duplis pro angulis*»). Cette dernière précision est intéressante. Le fourneau était probablement en bonne partie en pierres, peut-être carré ou rectangulaire et appuyé à une paroi, surmonté d'une rangée d'«olete» à ouverture carrée et nous émettons l'hypothèse qu'une pièce à chacun des deux coins visibles comportait deux faces à angle droit[36].

Fig. 17.–Poêle avec gobelets à ouverture carrée: gravure de Hans Weiditz, début du 16e siècle. Cf. aussi fig. 42. Il semble en outre que les fourneaux représentés dans la Chronique suisse du Lucernois Dieblod Schilling sont aussi de ce type cf. fig. 28 et 41. (Heege p. 215 fig. 462).

Dans la grande majorité ce sont des maçons qui mettent en œuvre les «olete». A noter qu'en 1441, celles-ci sont fournies par un «catellarius». Seuls «magister Georgius quatalerius» en 1492-1493 et les «cathellaire» et «magister» de Boudry en 1519-1520 et 1525, fournisseurs et constructeurs, font exception, ce qui n'est pas surprenant. C'est en effet l'époque où le métier s'enrichit apparemment d'un nouveau savoir-faire du potier: la fabrication de poêles. Nous y reviendrons.

Dans trois cas, il est précisé que les «olete» proviennent de Fribourg: à Romont en 1431-1432 et 1433-1534, ainsi qu'à Payerne en 1490. Cela paraît aller de soi pour les deux villes les plus proches de ce centre, où plusieurs gobelets de poêle ont été découverts. Excepté ces trois cas et un texte de Payerne en 1525, où il est précisé qu'on fait appel au «magister de Boudry», les autres documents concernent Yverdon, Grandson et Estavayer-le-Lac. Cette concentration au bord du lac de Neuchâtel indiquerait-elle une spécialisation ou un modèle particulier, voire une désignation spécifique pour des pièces qu'on appellerait ailleurs catelles ? Rien ne permet de le préciser.

La dernière date, 1537-1538, où un poêle est installé à la maladière d'Estavayer-le-Lac, marque peut-être la période où l'on a cessé de réaliser ce type de catelle, mais ailleurs, avant tout dans les pays germanophones et dans les milieux peu aisés, il a continué à être utilisé bien après[37].

Les «olete» correspondent peut-être aux pièces qualifiées de «terrines» à Fribourg entre 1430 et 1514[38]. En 1442 par exemple, on achète «*un sac de pommes sauvages pour mettre dans les terrines du fourneau*» et Torche en conclut que «*l'on disposait des fruits dans les catelles évidées en forme de terrine afin de dégager une odeur agréable*»[39]. Ou ce terme s'applique-t-il plutôt à des catelles-niche à face ajourée et corps d'ancrage fermé dans lequel auraient été glissées les pommes ? C'est possible. Si «olete» et «terrines» sont équivalentes, relevons

que la dernière mention fribourgeoise semble être 1514[40] et que cette époque correspond dans la région à la fois à l'abandon des gobelets de poêle[41] et des catelles-niche[42].

Catelles

A notre connaissance, dans les textes régionaux, le terme «catelle» apparaît pour la première fois en 1340-1341 dans les comptes de la châtellenie de Thonon: un artisan de Fribourg travaille alors au château de Chambéry (a2)[43]. On le trouve ensuite dans ceux des châtellenies d'Annecy de 1340-1344 (a2) et de Chillon de 1344-1345 (a2), puis en 1357-1358 dans les Opera castri du château de Grasburg (BE)[44]. Contrairement au gobelet de poêle, au corps tourné et cannelé, fermé en bas et ouvert en haut, ces «catelles» se rapportent probablement, et sous réserve d'une éventuelle dénomination «olete» limitée territorialement, à des objets comportant une face moulée à laquelle est fixé perpendiculairement un corps d'ancrage tourné; ainsi, au lieu de laisser la pièce ouverte vers l'extérieur, on la bouche avec une plaque carrée ou rectangulaire; le corps d'ancrage est en revanche lui ouvert vers le foyer à l'intérieur (fig. 18). Au 14e siècle, il peut cependant parfois encore être fermé à l'image d'un gobelet lorsque la face est ajourée (fig. 19-20).

On rencontre aussi plus tard, depuis la fin du 14e et au 15e siècle, un type de corps d'ancrage différent, en forme de demi-cylindre; contrairement à l'autre modèle, son axe de tournage n'est pas perpendiculaire à la plaque, mais parallèle; il est fermé sur le foyer lorsque la face moulée est ajourée (catelle de couronnement en général, mais aussi de corps) (fig. 21) ou, ce qui est plus rare, percé d'un trou rectangulaire lorsque la face est pleine (catelle de corps) (fig. 22).

Fig. 18.–Catelle de corps trouvée à Moudon (catalogue N° 104). Face moulée et corps d'ancrage perpendiculaire ouvert sur le foyer, tourné, puis poussé avec les doigts lors de la fixation au dos de la plaque décorée. 2e moitié du 14e siècle.

Fig. 19.–Catelle de couronnement découverte à Rougemont (catalogue N° 111). Face ajourée et corps d'ancrage perpendiculaire fermé sur le foyer à la manière d'un gobelet. 2e moitié du 14e siècle.

On ne peut exclure que les gobelets aient été qualifiés assez tôt de catelles ailleurs que dans la région décrite et inversement que les «olete» aient pu désigner, aux endroits où le terme apparaît, des catelles-niche à corps d'ancrage perpendiculaire fermé (fig. 19-20) ou à corps d'ancrage parallèle semi-cylindrique (fig. 21).

Les documents «vaudois» sont rédigés en latin jusqu'à l'occupation bernoise et l'instauration du culte réformé en 1536. Ils passent alors au français dans les archives communales et à l'alle-

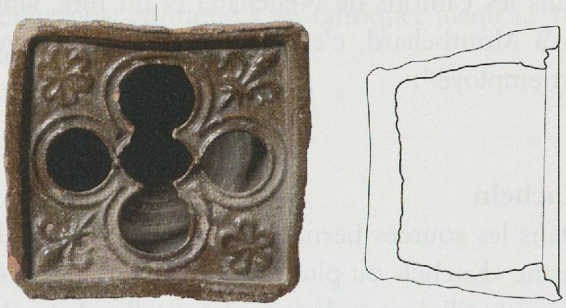

Fig. 20.–Catelle de corps trouvée à Pont-en-Ogoz (FR). Face ajourée et corps d'ancrage fermé sur le foyer à la manière d'un gobelet. 2e moitié du 14e siècle.

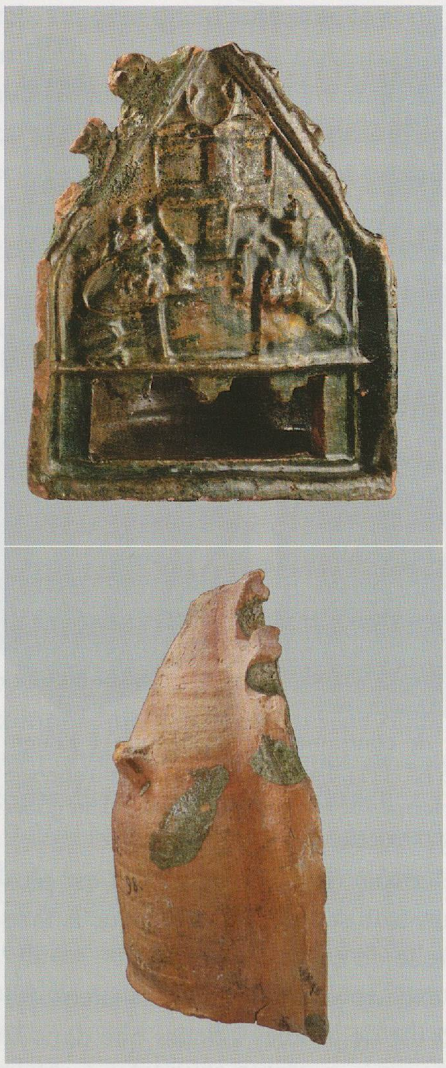

Fig. 21.–Catelle de couronnement du château de Chillon (catalogue N° 12). Face ajourée et corps d'ancrage semi-cylindrique parallèle. Fin 14e - début 15e siècle.

Fig. 22.–Catelle de corps provenant de Carrouge (catalogue N° 127). Face pleine et corps d'ancrage semi-cylindrique parallèle percé d'un trou rectangulaire. 2e moitié du 15e siècle.

mand dans l'administration bernoise. On y rencontre à plusieurs reprises le mot catelle, le plus souvent sous la graphie «quetalle» dans les sources en français entre 1543-1544 et 1592 (a2)[45]. Le terme «quetales» apparaît à Fribourg notamment en 1421 et 1477[46]. Il faut noter que dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi qu'à Montbéliard, c'est le mot «quaquelle» qui est employé[47].

Kacheln

Dans les sources bernoises du Pays de Vaud, le terme «Kachel» ou plutôt «Kachlen» est régulièrement utilisé pour désigner les catelles de poêle. En 1536, nous l'avons vu, on n'y fabrique apparemment plus d'«olete», façonnées d'une seule pièce au tour. Le terme «Kachel» doit donc correspondre à une catelle à face moulée et corps d'ancrage tourné, qu'elle soit de corps, de frise, de corniche ou de couronnement. Il ne paraît pas avoir été employé pour qualifier une pièce de vaisselle, contrairement aux pays germanophones où «Kachel» s'applique aussi à de tels objets: «Chachle» = flache Schüssel (écuelle peu profonde)[48]. Selon le Dictionnaire Suisse Romand, le mot suisse alémanique «Chachel» désigne à la fois une écuelle et un carreau de poêle[49]. Il semble qu'aujourd'hui encore il se rapporte à une sorte de bol («es chacheli Kaffee») dans les dialectes du Sud de l'Allemagne et de Suisse, tout en signifiant aussi catelle de poêle[50].

Catelles-champignon

Les catelles-champignon («Pilzkacheln» en allemand) sont formées d'une face ronde, visible, prolongée par un corps d'ancrage tubulaire inséré dans la paroi en argile. Un fragment d'un petit modèle non vernissé probablement du 14e siècle a été découvert au château de Prangins, mais il n'en reste que l'extrémité comportant le trou[51]. Il était apparemment formé d'une seule pièce tournée. Plusieurs exemplaires plus complexes proviennent de la chartreuse d'Oujon et du château de Mont-le-Vieux[52], respectivement au-dessus de Nyon et de Rolle. Ils se composent de deux parties assemblées: une calotte hémisphérique, tournée dans un moule, dont l'extérieur est visible et d'un corps d'ancrage tronconique tourné inséré dans l'argile (fig. 23). Les catelles-champignons d'Oujon sont datées du 14e siècle, mais ont pu

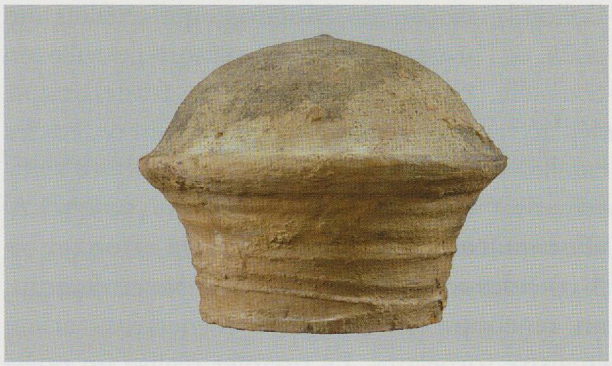

Fig. 23.–Catelle-champignon de la chartreuse d'Oujon au-dessus de Nyon Deux parties assemblées: calotte et corps d'ancrage tournés. 14e siècle.

être réutilisées au 15e siècle. Les pièces de Mont-le-Vieux figurent, dans les reconstitutions proposées, dans une petite coupole coiffant le poêle daté entre 1442 et 1449. Faut-il les associer aux «olete» ? Des catelles-champignons n'ont jusqu'ici semble-t-il été découvertes dans le canton de Vaud que dans une région limitée aux alentours de Nyon d'où ne provient aucun des documents d'archives concernant des «olete», ce qui engage à être prudent. Ce modèle n'est par ailleurs pas attesté dans les cantons de Genève, de Neuchâtel, de Fribourg et du Valais, alors qu'on le rencontre relativement fréquemment en Suisse alémanique[53].

Catelles-assiette

Il faut encore signaler les catelles-assiette qui sont elles aussi, contrairement aux gobelets de poêle, fabriquées à partir de deux éléments: une plaque de terre en forme d'assiette obtenue au tour à laquelle est soudé un corps d'ancrage lui aussi monté au tour (fig. 24). De telles catelles ont été mises au jour à Cressier (NE) et sont datées du dernier tiers du 14e siècle[54]. A notre connaissance, ce type n'est pas attesté dans le Pays de Vaud, ni dans les cantons de Genève et du Valais et est assez rare dans le canton de Fribourg[55]. A Berne, la majorité des catelles-assiettes ne se composent pas de deux pièces façonnées au tour assemblées, mais d'un corps circulaire moulé portant souvent un décor en relief et d'un corps d'ancrage tourné. Elles remontent à la seconde moitié du 14e siècle[56].

Fig. 24.–Catelle-assiette du château de Schenkon (LU), milieu du 14e siècle. (Alltag zur Sempacherzeit p. 155 N° 366).

Un compte de Delémont de 1544 relate la commande d'un poêle où le potier doit amener les «kakelles et assittez» à ses frais[57]. A-t-on cherché à différencier des catelles plates («kakelles») et des catelles convexe («assittez») ou ces dernières correspondent-elles à des catelles-assiettes et on aurait ainsi continué à en fabriquer jusqu'au 16e siècle ?

«Catellarius», «catalare» et diverses autres appellations

«Catellarius»

Dans les documents, ce terme, désignant apparemment un nouveau savoir-faire du potier, la fabrication de poêles en «olete» ou catelles, est couramment employé depuis la fin du 15e siècle. On le trouve sous diverses graphies, tout comme sa version francisée de «catalare».

Auparavant, ce sont en général des maçons qui réalisent les fourneaux, par exemple à Yverdon en 1371-1372 (a2)[1]. Trois cas font exception: en 1340-1341, un tuilier («*Henrico tiolerio de Friburgo*») pose un poêle en catelles à Chambéry, puis en 1344-1345, à Chillon, des catelles sont achetées au «maître du four à chaux» («rafornerio») qui les emploie pour construire un fourneau, en partie aussi en molasse; la signification exacte de cette appellation reste obscure. Enfin, en 1403-1404, au château des Clées, un artisan de Cully portant le nom de Tiolier («*magistro Michael dicto Tiolier*») répare un poêle et y place 400 catelles (a2).

Un «catellarius» apparaît pour la première fois dans les sources à Yverdon en 1441. Il fournit des «olete», mais c'est un maçon d'Yverdon qui installe le fourneau (a1). S'agit-il d'Humbert Regnaud ou Reynaud, établi à Yverdon, qui livre des catelles au château de Grandson en 1441 (a2), sans que l'on sache qui les met en œuvre, et des «olete» à Yverdon en 1455 qu'un maçon utilise pour réaliser un poêle à l'école (a1) ? Sa profession n'est pas spécifiée. Est-il potier ou seulement marchand de catelles et d'«olete» ? En 1441, se serait-on adressé non à lui, mais directement à un fabricant («catellarius») ? Cette dernière hypothèse est séduisante. Ainsi, rien ne permet de préciser où ce «catellarius» vit, contrairement à une mention du milieu du 15e siècle à Lausanne où un «catellarius» est cité comme propriétaire d'une maison[2].

Le plus ancien document qui associe clairement cette profession avec l'utilisation de catelles remonte à 1465-1466 (a2). Mais c'est surtout à partir de 1490 que les occurrences se multiplient. A Lausanne par exemple, les «catellarii» Couriard (1491-1492, 1502-1503 a2), Pierre Bataillard (1509-1510 a8) et son fils Georges (1521-1522 a2, 1524-1525 a3) fournissent des catelles et les placent lors de réparations[3]. En 1518, Georges Bataillard est clairement payé pour la pose d'un fourneau[4]. Toutefois, c'est surtout à partir de 1536 que la réalisation du fourneau même est plus explicitement payée au potier[5].

Dans la 1re moitié du 16e siècle, dans les villes où aucun «catellarius» n'est établi et où l'achat de catelles est mentionné, un maçon s'occupe souvent de monter le fourneau. Le cas de Moudon, bien documenté, en témoigne. Ainsi, en 1521-1522 et 1522-1523 (a3), des catelles sont acquises à Fribourg et à Yverdon et c'est Mermet Collomb, maçon de Moudon, qui exécute un poêle à l'hôpital[6]. Pour la maison de ville en revanche, en 1556, un «maistre fornelare» se déplace apparemment pour mettre en œuvre les catelles achetées à Fribourg (a2).

«Fornetarus», «fornelare»

A côté des «catellarii», puis «catalare» en français, on rencontre un «magister fornetarus» et un «maistre fornelare». Le premier réalise un poêle en catelles à Nyon en 1536 (a2). Ce terme s'applique peut-être plus spécifiquement à celui qui monte le fourneau, avec des catelles qu'il s'est procurées. C'est peut-être aussi le cas du «maistre fornelare» dont il est question à Moudon en 1556. Vient-il de Fribourg comme les catelles ? C'est possible, d'autant plus que Torche a repéré à Fribourg au 15e siècle les appellations «fornalarre» (1415) et «fornellator» (1455); elle signale aussi que le patois a conservé la forme médiévale «fornalare»[7]. Minne mentionne dans les comptes de Fribourg en 1421 un «Hensli fornallare»[8]. A Moudon, on aurait alors simplement repris la façon de nommer cet artisan à Fribourg.

«Faiseur de catelles de forniau», «faiseur de fourneaux», «feseur de fourneau»

La désignation «*faiseur de catelles de forniau*» apparaît une fois en 1624. Cette personne, de Coire (GR), demande aux autorités veveysannes

60 florins pour «*bastir un forniau*», requête à laquelle il n'est pas donné suite, sans que l'on sache pourquoi[9].
Le nom «faiseur de fourneaux» indique à lui seul un spécialiste. A Moudon, en 1673, «*Christophle Rainnard de Vintretour faiseur de fourneaux*» est reçu habitant[10]. C'est la seule trace qu'il a laissée dans les documents. Plusieurs membres de la famille Reinhart ont travaillé à Winterthur aux 16e et 17e siècles en même temps que les célèbres potiers Pfau, Erhart et Graf; il s'agit certainement de Christophe, né en 1635, dont on ne sait que très peu de choses[11]. Winterthur était un centre certainement connu à Moudon d'où peut-être cette appellation spéciale.
En 1690, à Aubonne, on s'adresse à «*un maistre feseur de fourneau*» (a7). Les travaux énumérés concernent surtout les poêles eux-mêmes: transport, démolition partielle et réparation. Ce maître s'occupe peut-être exclusivement du montage/démontage et de la réparation de fourneaux et se procure les pièces dont il a besoin chez un potier.
A Genève, en 1708 et 1709, «*faiseur de fourneaux*» se rapporte à Jean-Pierre Barbey de Lausanne, apparemment spécialisé dans la fabrication de poêles[12].

Potier de terre

A partir du milieu du 17e siècle, la désignation potier de terre, pour le distinguer du potier d'étain, apparaît à plusieurs reprises[13]. Elle s'imposera au 18e siècle[14]. Elle n'apparaît à notre connaissance qu'une fois auparavant, en 1580: «*Martin Rathgeb* [?] *de Haillfingen des terres du duc de Württemberg du mestier de potier de terre*» est reçu habitant à Moudon[15]. Il sera qualifié encore une fois de potier de terre[16], mais le plus souvent de «catalare»[17]. Peut-être fabrique-t-il de la vaisselle, mais d'après les sources il s'occupe principalement de fourneaux. «Potier de terre» semble déjà utilisé au 16e siècle à Nancy, notamment entre 1538-1539 et 1573 pour qualifier des artisans réalisant des fourneaux[18]. La provenance de Martin Rothgerber explique peut-être l'appellation qu'on lui a donnée à son arrivée à Moudon.

«Hafner» et «Ofner»[19]

Dans les sources bernoises du Pays de Vaud, à partir de 1536, c'est le terme «Hafner»[20] qui est le plus fréquemment employé, alors que «Ofner» ne revient que six fois.
Dans les comptes de la ville de Berne des 14e et 15e siècles, «Hafner» désigne avant tout un fabricant de vaisselle (Gebrauchkeramik) –on le trouve apparemment une première fois en 1382–, alors que l'appellation «Ofner» –qui intervient déjà en 1376– indique plutôt celui qui construit un fourneau (Ofenbauer)[21]. Ce dernier terme semble disparaître dans les sources bernoises au milieu du 16e siècle au profit de «Hafner» dont l'activité recouvre les deux domaines (poêles en catelles et objets culinaires)[22].
Michel Früeg ou Michel Fry (et son fils ?), de Bremgarten (AG), actif dans cette dernière ville au milieu du 15e siècle et à Soleure de 1476-1477 à 1490, qualifié de «Hafner» et d'«Ofner», confectionne des objets de cuisine (Heffen und Pfannen)[23], ainsi que des tuiles[24], des catelles et exécute des fourneaux[25].
Dans le Pays de Vaud, dès 1536, «Hafner» paraît aussi recouvrir plusieurs activités: fabricant de vaisselle –mais celle-ci n'apparaît presque pas dans les sources–, de catelles et spécialiste du montage des fourneaux[26]. Il n'est cependant pas possible de clairement séparer ces domaines. En 1518, le «catellarius» Georges Bataillard est payé pour avoir réalisé un poêle à la Croix-Blanche à Morges, mais aussi «*pro armis ville vid. quia apportauit a Lausanne Morgie*»[27]. Ces armoiries ne sont pas forcément destinées à figurer sur un fourneau[28]. David-Nicolas Barbey, à Lausanne de 1662 à 1695, fabrique des catelles, ainsi que des tuyaux, des écuelles et un parterre en briques vernissées[29]. «Catalare» ou «Hafner» peuvent ainsi supposer des travaux autres que de la céramique de poêle et sa mise en oeuvre, difficiles à retracer. Peut-être une spécialisation se met-elle en place au 17e siècle, sans qu'une appellation précise ne vienne sanctionner ce fait. La distinction à Morges en 1676 de «*cathelare et faiseur d'escuelles de terre*» semble aller dans ce sens[30].
La désignation «Ofner» est assez rare. En 1536, au château de Chillon, on paie un «Ofner» pour

avoir réalisé deux poêles («gemachtt hat») pour lesquels il a utilisé 440 catelles (a6). Dans ce cas, l'artisan s'occupe clairement du montage, peut-être avec des catelles qu'il s'est procurées.

Pierre Addor, établi d'abord à Vevey, puis à Lausanne, est en général qualifié de «catalare» ou de «Hafner» selon la langue des sources et à trois reprises de «Ofner» (a10: 1578-1579 –Nyon–, 1585, 1587-1588). Dans ces trois cas, il s'agit bien de construire des fourneaux, travail qu'il effectue également en tant que «Hafner», notamment en 1568-1569 et 1573-1574 (a10). Addor est-il spécialisé dans la pose des poêles ? C'est possible. Il fournit un nombre important de catelles. Celles-ci sont en général dénombrées pour le paiement, ce qui n'est pas le cas chez les autres artisans où le montage ainsi que les catelles sont rémunérés en bloc[31]. Addor achète-t-il des catelles qu'il revend ensuite ? N'en fabrique-t-il qu'une partie ? On spécifie aussi le nombre de catelles employées en 1536 à Chillon; cela pousse également à penser qu'il y a achat.

«Ofner» apparaît une dernière fois en 1665-1666 pour qualifier Mauritz Müller à Lausanne lorsqu'il refait un fourneau; il est aussi appelé «Hafner» dans un autre document où il est rétribué pour avoir réalisé un nouveau poêle[32]. Plus aucune distinction entre les deux désignations n'existe alors[33].

Fourneau, Ofen, «pelium», «stupha», «poile», Stube

Fourneau / Ofen

Dans les textes en latin, le fourneau en pierre, en «olete» ou en catelles est désigné par les termes «fornellus» ou «fornetus» qui paraissent équivalents. On pourrait penser que le second s'applique à un fourneau plus petit, ce qui est peut-être le cas parfois; en 1403-1404 cependant, au château des Clées, 400 catelles sont employées pour réparer un «fornetus» (a2)[1].

Mais à quoi se rapporte ce terme avant les années 1340, époque présumée de l'apparition des premiers poêles en catelles à face moulée ? De Raemy cite le cas d'une aula à cheminée («*magna aula ad unum fornellum*») à Bonneville dans la seconde moitié du 13e siècle et il précise: «*le terme* fornellus *dans les enquêtes reste un terme général qui indique un moyen de chauffage et non exclusivement un poêle en catelles, acception qu'il faut retenir dans la comptabilité savoyarde*»[2]. On peut donc admettre que les premiers «fornella» correspondaient à des cheminées ouvertes, peut-être parfois complétées d'un corps en argile et «olete» ou gobelets de poêle. Nous retrouvons semble-t-il cette signification à Chillon en 1294-1295: «*magna sala superiori et fornella ipsius sale*»[3] et à Châtillon en Bresse en 1324, un texte donne clairement l'équivalence: «*faciendum in aula castri quamdam caminam seu fornellum*»[4]. Il faudrait examiner de plus près si «fornellus» dans le sens de cheminée est rare et s'il continue à avoir cette acception après 1350.

Le terme «fornace» apparaît pour dix poêles installés entre 1521 et 1538 (a3) sans qu'il soit possible de préciser si ce mot fait référence à un type particulier, ce qui semble peu probable[5]. Tous comprennent des catelles ou des «olete», à l'exception d'un fourneau de 1523 qui est peut-être uniquement en pierre. Ils n'équipent pas des pièces de grand prestige, mais surtout des hôpitaux et des écoles.

«Furnus» (le four) a été rencontré trois fois, mais il est apparemment employé comme synonyme de «fornellus»[6]. En 1417-1418, au château de Grasburg, c'est clairement le cas: «*refficiendi de novo fornellum seu furnum stuphe* [...] *qui fornellus seu furnus erat primo male compositus* [...]»[7].

Dans les documents en français, le terme «fornet» est le plus fréquent aux 15e et 16e siècles. «Fornel» est utilisé à quelques reprises, surtout à Moudon (a2: 1546, 1549, 1556, 1568, 1623-1624[8]). On le trouve à Fribourg en 1422 et à Ripaille déjà en 1388-1390[9].

«Fournet» apparaît à la fin du 16e siècle à Lausanne (a10: 1582) et à Lutry en 1591, 1592 (a7) et 1600 (a2) 1602 (a2). Le terme «fourneau» est employé pour la première fois en 1602 (a2)[10]. Ce dernier s'imposera peu à peu au 17e siècle, parfois sous la forme de «forneau» ou «forniau»[11]. Fourneau sera presque systématiquement employé au 18e siècle jusqu'à son remplacement par le mot «poêle»[12].

Dans les sources en allemand domine l'appellation «Ofen», quelques fois «Stubenofen».

«Pelium» / «Stupha»

La pièce chauffée dans les textes en latin est le «pelium» ou la «stupha». Dans les Opera Castri du château de Grasburg (BE), l'équivalence est nettement exprimée, notamment en 1320-1321 («stupha seu pelum») et en 1417-1418 («*refficiendi de novo fornellum seu furnum stuphe seu peli castri*»)[13]. Il en va de même, par exemple, aux châteaux d'Yverdon en 1389-1390 («*pro operibus videlicet stuffa seu pelulo castri*»)[14] et d'Annecy en 1433 («in pilo seu stufa»)[15].

«Pelium» et moyen de chauffage de type cheminée ouverte

Il est difficile de cerner l'apparition et l'acception de ces termes à l'origine. Au château de Chillon, un «pelium» est mentionné à dix reprises entre 1266 et 1304-1305[16]. On peut le localiser dans le bâtiment G (plan au dos), sur la «domus clericorum», pièce à vocation administrative située près de la «camera domini». En 1317-1318, un «fornellus», sans doute un type de cheminée, est cité en rapport avec cette pièce, mais aucune dépense n'est signalée pour le moyen de chauffage; les frais concernent son aménagement

(fenêtres, plancher, peut-être lambrissage), ce qui correspond bien à l'équipement d'une chambre chauffée[17]. Il faut attendre 1341-1342 pour trouver les deux termes associés, soit un «fourneau du poêle», alors refait en pierres par magistro Johanni Theotonico[18]. Des catelles que l'on peut dater de ces années ont été découvertes à l'emplacement du bâtiment G[19]. On peut en déduire, même si elles ne sont pas mentionnées, que le fourneau était constitué de catelles et de pierres. Le terme catelle apparaît pour la première fois au château de Chillon dans un compte de 1344-1345 (a2) et concerne le «pelium» dans le logement du châtelain.

Au château d'Annecy, en 1339-1340, le fourneau du «pelium» est réalisé en pierre[20]. La mention de catelles n'apparaît que dans le compte de châtellenie relatif à la reconstruction du château suite à l'incendie de 1340 (a2). A la même époque (1340-1341), la «magna stupa» du château de Chambéry est équipée d'un poêle en catelles (a2). C'est la première fois qu'apparaît ce dernier terme, nous l'avons vu[21].

Ainsi, d'après les sources régionales, les premiers fourneaux avec des catelles remontent aux années 1340. Auparavant le terme «fornellus» s'applique plutôt à des cheminées ouvertes en pierre, avec ou sans corps en argile et «olete». Le plus ancien poêle en catelles moulées connu dans les environs est celui du château de Gestelnburg (VS) daté entre 1330 et 1350 (fig. 25)[22].

«Stupha» et poêle chauffé depuis une pièce voisine

Nous émettons l'hypothèse que ce nouveau moyen de chauffage va de pair avec l'adoption de l'alimentation du poêle depuis une autre pièce, débarrassant la chambre même de toute fumée. Aucun document ne nous renseigne explicitement sur l'endroit où l'on introduisait le combustible et il faut pour l'imaginer procéder à des reconstitutions des dispositions anciennes comme l'a fait de Raemy. Ainsi, au château d'Yverdon, le fourneau de la «stupha» en 1389-1390 est alimenté depuis une cuisine voisine dont le canal de cheminée devait se trouver dans le mur de refend[23]. L'iconographie vient aussi corroborer cette hypothèse après 1300 en tout cas[24]. Sur la vue du milieu du 13e siècle dans un Psautier de Würzburg et sur la peinture murale de la maison «Zum langen Keller» à Zurich des environs de 1300 (fig. 10 et 26), le foyer du fourneau se trouve dans la partie inférieure; la fumée se répand donc dans la pièce, contrairement aux poêles des représentations légèrement postérieures (fresque de Constance, vers 1319/1320 et rouleau héraldique zurichois, présentant les armoiries de la famille Stubenwid, vers 1330-1335) (fig. 11 et 27)[25]. Dans les deux premières images, la présence du foyer au bas du fourneau assimile celui-ci à une cheminée et le terme de «fornellus» s'appliquerait dans ces cas bien à un type de cheminée.

Il semble que le poêle en catelles moulées chauffé à partir d'une autre pièce, sans fumée incommodante, soit lié, dans la région au nord du lac Léman, au développement de la «stupha», terme en général préféré à «pelium» à partir de 1350 environ et sans doute à cette «*culture du confort et de l'intime, du «heimelisch»*, qui semble prendre de l'importance au 14e siècle»[26]. Dans les comptes de châtellenie de Chillon le mot «pelium» est prédominant jusqu'en 1351-1352. Dès lors il est supplanté par «stupha». On ne rencontre «pelium» plus que ponctuellement en

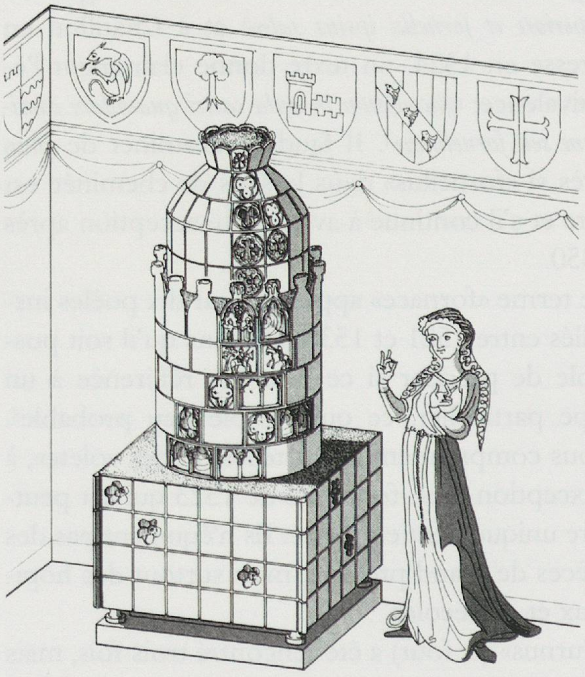

Fig. 25.–Reconstitution du poêle du château de Gestelnburg à Niedergesteln (VS), vers 1330-1350. (Keck 1993 p. 343).

Fig. 26.–Fresque de la maison «Zum langen Keller» à Zurich, vers 1300. (Dumitrache p. 283).

Fig. 27.–Rouleau héraldique zurichois (famille Stubenwid), vers 1330-1335. (Dumitrache p. 283).

1376-1379 et 1450-1451[27]. Dans les autres comptes de châtellenie, la «stupha» prévaut également, parfois plus tôt. Au château d' Yverdon, elle est en effet citée pour la première fois en 1337 à l'occasion du traité de paix entre Rodolphe de Neuchâtel et Pierre de Grandson[28]. Elle sera équipée d'un fourneau avec catelles en 1371-1372 (a2). Pour le château de Morat, de Raemy signale *«la "stupha" constituait sans doute l'appartement du châtelain. C'est dans ce local en tout cas que ce dernier signe les actes qui l'engagent, tel le contrat passé entre Guillaume coseigneur d'Estavayer, châtelain de Morat, et le charpentier Guillaume Vernuel en 1346-1347 pour une réfection générale des toitures»*[29].

«Stupha» et aula

Ces exemples montrent qu'il ne s'agit pas des grandes salles officielles et d'apparat («aulae»), dotées en général de cheminées[30], mais de pièces plus intimes, mieux chauffées, où l'on peut se tenir aussi l'hiver à plusieurs et de façon confortable. Elles se trouvent dans les appartements du châtelain, seul à habiter toute l'année les châteaux médiévaux savoyards[31].

On retrouve cette distinction dans d'autres demeures seigneuriales de la région. A propos du fourneau du château de Gestelnburg en Valais par exemple, daté entre 1330 et 1350: «*On constate toutefois que ce poêle ornait une pièce importante certes, décorée d'ailleurs de peintures murales, mais pas l'espace de réception. Il s'agissait plus vraisemblablement d'une partie des appartements privés du seigneur. Pour autant que l'on puisse en juger, les autres volumes, dont les espaces de réception, étaient chauffés par des cheminées monumentales que les archéologues datent des 13e et 14e siècles*»[32].

Ces chambres chauffées sont liées à des transformations générales de l'habitation. Ce n'est «*qu'à partir du 15e siècle qu'une véritable culture domestique commence à s'emparer, surtout dans les couches supérieures, de tous les aspects de l'habitat. Lorsqu'à la fin du Moyen Age les classes sociales commencent à se mélanger, la culture de la noblesse en déclin se répand parmi la bourgeoisie montante, fortunée: le patriciat. Sur le territoire de la Suisse actuelle, c'est dans les résidences seigneuriales de l'époque gothique que l'on enregistre les premières manifestations d'un goût pour le décor intérieur et pour un certain confort. La culture domestique se codifie d'abord dans le milieu courtois; ses acquis se diffusent ensuite parmi la petite noblesse et la bourgeoisie aisée.*»[33].

La «stupha» correspond parfaitement à ce nouveau désir de confort. La découverte dans le canton de Fribourg de gobelets et catelles des 13e et 14e siècles en milieu rural, notamment à Belfaux, Grolley et Schmitten[34], témoigne cependant d'une rapide adoption de ce moyen de chauffage dans les couches sociales moins fortunées. A Pont-en-Ogoz (FR), des catelles du

14e siècle ont été recueillies à la fois dans le bourg et dans le château[35] attestant aussi que toute la population aspirait à améliorer son bien-être durant les saisons froides.
Deux représentations dans la Chronique suisse du Lucernois Diebold Schilling de 1513 illustrent bien la différence entre «stupha» et «aula». La salle du Conseil de Lucerne (fol. 121 r) (fig. 28), boisée et avec plancher, est chauffée par un grand poêle, tandis que la pièce de réception du Duc de Milan (fol. 135 r) (fig. 29) est pourvue d'une cheminée monumentale, de murs et baies en pierre, ainsi que d'un sol pavé[36].

«Poile»/Stube

Dans les textes en français, dès 1536 environ, la chambre chauffée est le «poile» ou «poyle» ou encore «pele» ou «pielle», probablement un dérivé de «pelium» même si ce terme est alors généralement délaissé au profit de «stupha». Le «poile» apparaît alors aussi dans les habitations urbaines, dans les maisons de ville –où la «stupha» pouvait déjà cohabiter avec une «aula» qui va s'appeler «salle»[37]–, dans les hôpitaux ou dans les écoles. Cette acception a disparu, probablement dans la seconde moitié du 18e siècle, excepté, semble-t-il, dans le patois gruyérien où «le mot «peyo», de même étymologie, désigne la chambre chauffée, tandis que le moyen de chauffage s'appelle «forni»[38], et peut-être dans la région d'Annecy; Bruchet en 1901 signale en effet que «*dans la campagne le peile est toujours la salle de réunion chauffée*», mais peut-être n'est-ce plus le cas un bon siècle après[39]. Ailleurs, la notion de «poile» s'est perdue, contrairement à celle de «Stube»[40], son équivalent en allemand, systématiquement employé dans les sources bernoises et actuellement encore utilisé. «*La naissance de la chambre –dotée de son propre chauffage– est un phénomène culturel important. Dans la terminologie allemande, cette importance est plus manifeste, le terme de Stube –la chambre habitée, chauffée, aux parois souvent couvertes de boiseries– ayant une connotation affective peut-être plus chargée que le mot français "chambre"*»[41]. Robbiani a bien saisi à quel type de pièce s'applique la désignation «Stube»: «*Cette dernière apparaît dans un milieu courtois et clérical à côté de la "caminata", en constituant une pièce secondaire et plus intime. Elle est aussi répandue dans les milieux ruraux où elle abrite les activités quotidiennes de la famille. Vers la fin du Moyen Age elle prend une nouvelle ampleur dans les villes; c'est ici que la Stube connaît son apogée. Le phé-*

Fig. 28.–Poêle dans la salle du Conseil de Lucerne dans la Chronique suisse du Lucernois Diebold Schilling, 1513. (Pfaff p. 205).

nomène est lié, d'un point de vue social, à l'épanouissement du milieu bourgeois, dont la maison, construite sur une parcelle en lanière, étroite et profonde, constitue une nouvelle forme d'habitation. La Stube assume une dimension nouvelle, en devenant une pièce de prestige social. En effet, d'un point de vue matériel, son développement est lié à celui des différents domaines de l'artisanat, qui s'étend plus particulièrement entre 1300 et 1450. Il suffit de considérer que les catelles ornées de motifs en relief apparaissent dans la 1re moitié du 14e siècle, transformant le poêle en un objet décoré»[42].

Si «stupha» est une latinisation de Stube comme le pense de Raemy[43], terme privilégié dans les textes depuis 1350, son développement correspondrait à celui de la Stube, pièce confortable lors des saisons froides.

Dans les demeures bourgeoises et les maisons de ville notamment, le «poile» ou la «Stube» deviennent des pièces d'apparat; dans les châteaux en revanche, en majorité occupés par les autorités bernoises dans le Pays de Vaud, il semble que l'on continue à disposer, jusqu'à la fin du 17e siècle, d'au moins une grande pièce de représentation munie en général d'une cheminée, alors que un ou des fourneaux en catelles équipent des chambres secondaires, plus habitées. C'est le cas au château de Chillon, nous le verrons. Les inventaires de celui d'Yverdon au 17e siècle signalent, en 1624, une «grosse Saal», qui est la «grande salle» en 1670, décorée notamment des armes des baillis, alors que «die alte Stube» est devenue le «poille de Madame», où «*il y a un petit buffet de sapin proche le fourneau*»[44]. Au château de Morges à l'époque bernoise existent une «grande salle» ou «salle des armoiries», une «salle où l'on tient la justice», ainsi qu'un «grand poêle», un «poêle de ménage», un «poêle du milieu» et une pièce qualifiée de «poêle neuf» en 1690[45]. A cette époque, il y a en général dans les grands bâtiments plusieurs «poile» ou «Stube»[46]. Sont-ils tous chauffés par un poêle en catelles ? C'est probable à en croire les neuf fourneaux attestés au château de Romainmôtier en 1735-1736[47]. Le cas du château de Cressier-sur-Morat, demeure privée, paraît exemplaire de la juxtaposition salle-«poile». Il a conservé des aménagements intérieurs de la seconde moitié du 17e siècle et dans ce que Pierre de Zurich appelle le «grand salon» se trouve une cheminée monumentale, tandis que le «petit salon» est équipé d'un poêle daté 1665 entouré d'un banc et flanqué de deux marches où l'on peut se reposer au chaud[48].

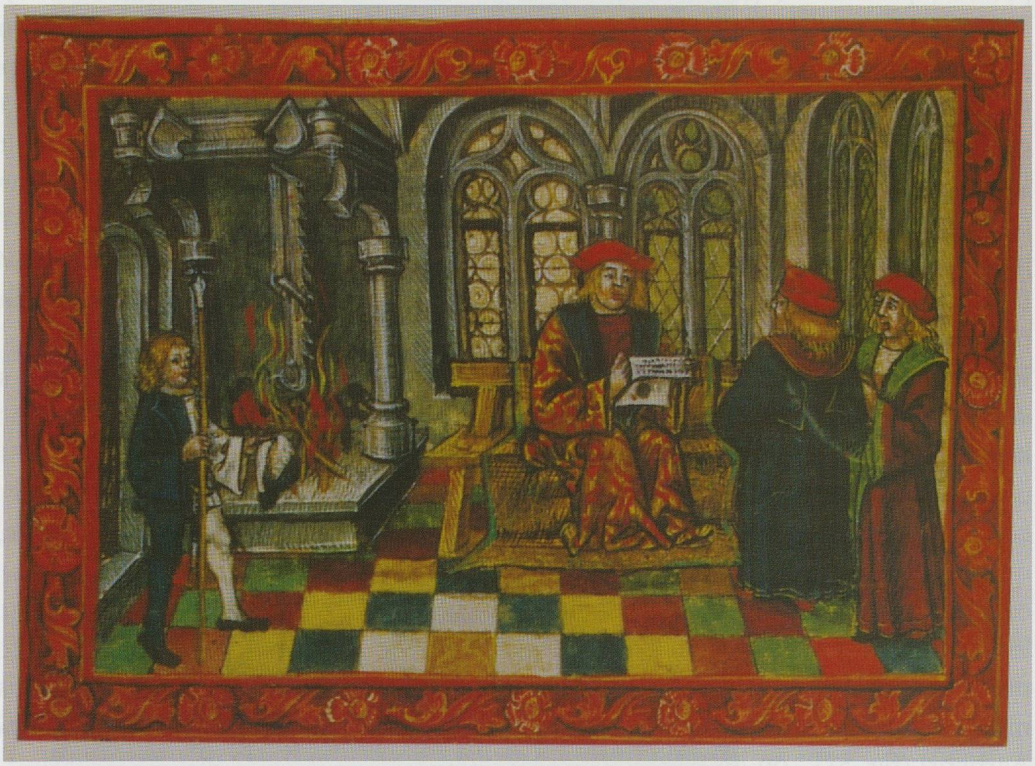

Fig. 29.–Pièce de réception du Duc de Milan dans la Chronique suisse du Lucernois Diebold Schilling, 1513. (Pfaff p. 202).

Fourneaux en pierre et «olete» ou catelles, fourneaux entièrement en pierre

Fourneaux en pierre et «olete» ou catelles

Nous avons vu, sur la base des documents, que la profession de «catellarius» se répand dans la seconde moitié du 15e siècle et qu'auparavant ce sont en général des maçons qui réalisent les fourneaux. Nous avons aussi supposé que ces derniers ressemblaient à des cheminées, peut-être avec une partie en argile et «olete», jusqu'au développement de la «stupha» dans le 1er tiers du 14e siècle, équipée d'un poêle alimenté depuis l'extérieur, développement lié aussi à la mise au point de la fabrication des catelles moulées dans la 1re moitié du 14e siècle.

Une partie du fourneau paraît demeurer en pierre. Au château de Chillon par exemple, en 1344-1345, un poêle est réalisé avec des catelles, mais aussi avec des pierres amenées de Lausanne (a2, cf. aussi 1405-1406)[1]. Dans les fourneaux du château d'Yverdon comprenant des «olete», des pierres sont aussi toujours impliquées (a1: 1389-1390/ 1423-1424/ 1459-1460). Correspondent-elles aux plaques séparant les corps des premiers poêles représentés (fig. 10, 11 et 27) ou à une base (un foyer ?) en pierre surmontée d'une coupole en argile avec «olete»[2] ? La seconde hypothèse paraît étayée par un texte de 1421-1422 concernant Grandson (a1): outre des «olete», le fourneau est constitué de pierres sur une hauteur de 1,5 pieds. La forme circulaire de la plupart des gobelets –si nous interprétons bien le terme «olete»– implique de les ancrer dans une paroi en argile, voire dans une maçonnerie. L'achat en 1423-1424 de terre glaise «*pro tenendo dictas olletas*» (a1) le corrobore. Les catelles moulées carrées ou rectangulaires peuvent aussi être placées dans une paroi en argile, mais également constituer la paroi elle-même. On peut supposer que, dès les années 1340, la proportion de catelles était assez importante constituant le ou les corps du fourneau. Les corniches étaient peut-être en argile –un morceau de la seconde moitié du 14e siècle a d'ailleurs été découvert à Aarberg[3] (fig. 31)– ou en pierre, matériau utilisé aussi pour la base. En effet, à notre connaissance, peu de catelles de corniche du 14e siècle ont été retrouvées et des pieds en céramique seulement sur le site de Gestelnburg (VS) (fig. 25), permettant de reconstituer un poêle entièrement en catelles -sans corniche[4]. L'absence de pied, encore au 15e siècle, engage à supposer des socles en pierre. Celui du poêle de Mont-le-Vieux du milieu du 15e siècle a d'ailleurs été retrouvé[5] et des dalles de molasse ont été observées à la chartreuse d'Oujon à l'emplacement possible d'un poêle du 15e siècle[6].

Aux 16e et 17e siècles, la pierre est également très souvent présente, que ce soit sur les poêles qui existent encore ou sur ceux mentionnés dans les sources. Le fourneau de la maison de ville de Lutry daté 1602 en est un bel exemple (catalogue N° 133); le corps inférieur, en molasse, a été exécuté par Huguet Amouldruz, maçon de Lutry; seule la tour est en catelles, réalisées par Henri Baud, de Fribourg. Les quatre autres poêles du 17e siècle du canton de Vaud (N° 134-137) reposent sur des piètements en pierre, tout comme le fourneau du château de Worb, daté 1543 (fig. 33). Les documents d'archives mentionnent aussi parfois clairement des corps en pierres. En 1578-1579 par exemple, on installe à Chillon un poêle composé d'une partie inférieure en pierre et d'un corps supérieur en catelles (a7)[7]. Il en va de même à Payerne en 1608-1609: «*Au dit maître pour une moitié de fourneau en catelles reposant sur une autre en pierre dans la maison des serviteurs*» («Helffershus ») (a7).

Il semble qu'au cours du 17e siècle la portion en pierre diminue en général pour se limiter à la base comme ce sera encore le cas dans la première moitié du 18e siècle (a6: 1728, mention des pieds et des «fonds» en pierre, soit sans doute le socle formant foyer)[8]. Si la plupart des pieds étaient simples, ils pouvaient parfois être plus riches comme le suggère le fourneau installé au château de Morges en 1680 par le potier bernois Abraham Benedict «*sur des pieds de pierre sculptés par* [le maçon] *Pierre Billon*»[9]. Deux cas exceptionnels méritent d'être cités. Au château d'Oron

en 1588-1589, douze pieds en fer sont utilisés pour deux fourneaux (*«12 ysinen Füssen zu 2 Öffen»*[10]) et à l'hôtel de ville de Morges, en 1622, Jean-Jacques Rocherbe *«pose un fourneau neuf, sur pieds de laiton»*[11]. Ces deux exemples paraissent totalement hors norme; les pieds et socles en pierre étaient en effet prédominants dans la région.

Fourneaux entièrement en pierre

Deux poêles en pierre du 17e siècle, datés, existent encore, l'un de 1624, provenant d'Aigle et remonté au château de Chillon (figure ci-dessous), l'autre de 1662 à Rossinière[12]. Par ailleurs, quelques mentions concernent de tels fourneaux (cf. annexe 4). L'un occupe la chambre des serviteurs [?] [«Volchstuben»] (a4: 1569-1570), deux autres respectivement une chambre d'enfants (a4: 1682-1683) et une chambre des valets («Knechtenstuben») (a4: 1707). Ces exemples montrent que ces fourneaux équipaient des pièces de moindre prestige. Ce sera aussi le cas au 18e siècle[13].

Transport, montage, commande

Transport des catelles et déplacements des potiers

Pour installer un poêle hors d'un centre où étai(en)t établi(s) un ou des potiers, il fallait bien sûr transporter le matériel, surtout depuis le 15e siècle[1]. Au 14e siècle, il semble que les artisans se déplaçaient plutôt pour fabriquer sur le lieu même. Keck, dans son étude des catelles du château de Gestelnburg (VS), a constaté des finitions de détails après le moulage et des éléments modelés à la main et elle conclut: «*les découvertes faites jusqu'ici montrent que nous ne nous trouvons pas devant un phénomène exceptionnel. Au contraire, ce genre de retouches, surtout pour les décors figurés, se retrouve fréquemment sur les carreaux à relief du 14e siècle, en divers endroits de Suisse alémanique comme de Suisse romande*»[2]. L'importance du commanditaire que Keck a aussi mis en valeur incite à supposer des ateliers itinérants. Le «maître du four à chaux» («rafornerio») de Chillon à qui l'on achète des catelles en 1344-1345 a-t-il collaboré avec l'un d'entre eux ? Certaines pièces sont identiques à des catelles d'un poêle à la maison Tavel à Genève (catalogue N° 1, N° 2, N° 3, N°13, N° 15, N° 16, et N° 22), avec une différence: un travail d'ajour des motifs après démoulage, lorsque l'argile est encore humide, plus important à Genève qu'à Chillon. Si les mêmes moules ont été utilisés comme nous le présumons, ils ont ainsi dû être transportés d'un lieu à l'autre et un artisan qualifié à Genève a effectué le délicat travail de découpage. On peut aussi supposer l'existence de moules (modèles en creux) à la fois à Chillon et à Genève, réalisés à partir des mêmes modèles en relief («patrices»)[3]. Quoiqu'il en soit, les ajours ont été pratiqués à Genève après le démoulage. Des interventions avant séchage sont aussi attestées à Moudon et à Nyon sur des catelles du milieu ou de la seconde moitié du 14e siècle, notamment le percement des yeux (N° 101, 102, 107, 108 et 109). Ainsi, au 14e siècle en tout cas, les moules se trouvent en général près de l'endroit où le poêle est construit. C'est peut-être encore parfois le cas au 15e siècle, mais il semble que dès lors on déplace plus volontiers les catelles terminées, prêtes à l'emploi. C'est ce que laissent supposer les textes.

Les premières mentions de transports sont d'une part celui des «olete» apportées de Grandson à Vugelles-la-Mothe en 1372 (a1)[4], d'autre part celui des catelles depuis Cully jusqu'au château des Clées en 1403-1404, où le fournisseur les met en œuvre (a2)[5]. La réalisation du poêle même est souvent l'affaire de maçons nous l'avons vu. Aux 16e et 17e siècles, les sources témoignent de fréquents déplacements à la fois des catelles et des potiers (cf. annexe 5). Fabriquées en série, les catelles sont acheminées sur le lieu où le potier se rend en général uniquement pour effectuer le montage.

Les documents concernant le poêle de Lutry de 1602 (N° 133), conservé, sont les plus détaillés et méritent d'être cités. Le 1er septembre 1600, on décide d'installer un nouveau fourneau dans la maison de ville. Le 3 novembre, on demande «*de parler à un certain mtre quetallare de Fribourg lequel doit estre à Vevey demain pour le prier de venir prendre la mesure de la couronne du fournet que l'on veut faire au grand poylle de la présente maison*», et, le 6 décembre: «*Livré pour le dîner de M. le Banderet du secretaire mre Huguet Amouldruz et de certain mre quatellare de Fribourg et de son serviteur étant venu le dit mtre pour voir la forme et façon des quatelles du fornet*» (a2). Ce «quetallare» revient une année plus tard en novembre 1601: «*soupé avec un certain maistre quetallare de Fribourg lequel estoit venu avec honorable Claude Barbey de Vevey pour voir et prendre mesure de la coronne du fornet que l'on prétend fayre au grand poyle devant de la maison de ville duquel soupé fut maistre Huguet Amouldruz*». Le lendemain, on passe commande («*fut baillé en tache de faire la dite coronne*») (a2). Le 6 septembre 1602, soit encore presque un an après, le maçon Huguet Amouldruz est chargé de réaliser la partie inférieure en pierre (a2)[6]. Le 9 octobre 1602 on rétribue les «*nautonniers qui ont admenés depuis Vevey le tonneau où sont les quetalles pour le fourneau du grand poylle*» (a2). Le 28 octobre est réglée «*une livre de chandelles brûlées*

durant que le mre quetallare a dressé et posé la couronne du fourneau du poyle de la maison de ville» (a2). Le 31 octobre enfin, «*Mre Henry Baud quetallare de Fribourg a prié voulloir recevoir la coronne qu'il a faite sur le fond du fornet*» et le 1er novembre «*Maistre Hugue Amouldruz masson a requis poyement du tronc du fornet*» (a2)[7]. Il est clair avec cet exemple que les catelles sont transportées de Fribourg à Lutry, sans que l'on puisse expliquer pourquoi on ne paie que le tronçon par bateau depuis Vevey, et que le potier effectue le montage sur place après être venu à deux reprises, une première fois pour discuter du travail à effectuer, une seconde pour prendre des mesures précises. Deux seuls autres documents font allusion à un même type de déplacement préalable (a2: 1544-1545 et a7: 1717).

Cette pratique devait cependant être courante. A Winterthur par exemple, important centre de fabrication de poêles aux 16e et 17e siècles, les potiers se déplacent en général avant que ne soit passée la commande[8].

Montage et matériaux employés

Rares sont aussi les documents concernant ce domaine (cf. annexe 6). Nous avons vu qu'à Yverdon en 1423-1424 on achète de la terre glaise pour faire tenir les «olete» (a1 et 6)[9]. A Aubonne en 1534, on paie le «catelare» pour la pose et on lui fournit un ouvrier pour battre l'argile (a2 et 6: «*pro verberando larsilliez*»)[10]. Un texte des archives de l'Etat de Neuchâtel de 1585 est plus explicite: «*fourni a Guillame filz de Volffgant clerc du moustier, tant pour ses journees que despandz quil a fait en servisant Anthoine Tissot de Bouldry du temps quil a assis ung fournel au poylle du pryeurré dudit Vauxtravers* [prieuré du Val-de-Travers à Môtiers] *tyrant largille en la preparent a employer audit fournel, que pour lavoir fait charyer et la rendre audit pryeurré*»[11].

A plusieurs reprises, à Chillon, il est question de «Leim» qui évoque pour nous un liant en argile et de «Haar», dans deux cas même, en 1703-1704 et en 1715-1716, de «Kalberhaar» (poil de veau) (a6). Ces matériaux sont en général associés dans les paiements (a6: 1540-1541, 1569-1570, 1603-1604, 1651-1652) et il est précisé une fois qu'ils sont mélangés (a6: 1669-1670). Des poils d'animaux assuraient peut-être une meilleure cohésion à l'argile utilisée lors du montage. Babey émet la même hypothèse à propos d'un texte de 1672 à Porrentruy signalant des «*achats de poil à mesler dans la terre des fourneaux* [...]. *Cette mention reste mystérieuse, car on ne connaît pour l'instant que l'utilisation d'autres matériaux organiques (paille hachée par ex.) à mélanger dans la terre ajoutée aux divers matériaux bourrant le corps d'ancrage pour améliorer l'inertie thermique. C. Tchirakadzé signale qu'à Montbéliard, le poil de vache est utilisé en combinaison avec de la chaux gâchée et du sable fin pour former un composite destiné à enduire des murs et des plafonds (communication orale). Dans ce cas, la présence de ce poil devait améliorer la cohésion de la terre liant les catelles et qui était soumise à une importante dessiccation*»[12]. On retrouve la mention de poil (Haar) lors de la réfection d'un poêle à Bâle en 1617 (a8)[13].

Des morceaux de tuiles pouvaient aussi être intégrés à l'argile (a2 et 6: 1448-1451) et apparemment des tuiles entières à la construction (a6: 1643-1644, 1646-1647, 1688-1689, 1714-1715)[14]. Autre détail concernant le montage: en 1643-1644, du fil de fer est employé pour fixer les catelles entre elles (a6). Il était déjà question de fil de fer en 1403-1404 (a2). A deux reprises, peut-être trois, un anneau de fer semble entourer le fourneau (a6: 1573-1574, 1585-1686 et 1431-1432 ?) et en 1506-1507, il est question d'une barre pour soutenir les catelles supérieures (a6). Quarante ans plus tard, ainsi qu'en 1643-1644, des plaques de fer sont achetées pour trois fourneaux (a6). Il reste cependant difficile d'évaluer quelle part du poêle le fer occupait. Retenons qu'il apparaît souvent et représente parfois des sommes importantes.

A signaler enfin, en 1672-1673, «*40. blättlih, so oben den ofen gesetzt worden*» (a6) qui correspondent probablement aux catelles de couverture du poêle[15] (catalogue N° 83).

Commandes

Encore une fois, les textes concernant le poêle de Lutry de 1602 sont presque les seuls où il est question de commande. En 1600, on ordonne pour «*faire à faire un fournet neuf au poylle devant de la maison de ville de faire à crier que pour quiconque* [?] *le voudra faire que leur sera montré et désigné et qu'il se*

doive faire comme celui du Sr Franç, Croserens [?] *soit de Isaac Richard ou autrement de quelque plus belle forme s'il est possible*» (a2). Le fourneau doit donc être semblable à un poêle connu ou encore plus beau. Or il ne paraît pas que le modèle proposé ait prévalu, mais que la seconde possibilité ait été suivie. On s'adresse alors à Henri Baud de Fribourg, certainement réputé. Un autre document montre que certains ateliers étaient connus et recherchés. A Romainmôtier en 1728, en effet, on pense d'emblée à collaborer éventuellement avec les Künzi de Cerlier très appréciés: «*einen neuwen offen in der Venner Stuben wo vonnöhte darsetzen zu lassen* [...] *zu welchem end hin ihme bewilliget einen Mr Haffnerhandwerks es seye von Erlach* [Cerlier] *oder anderst woher zu bescheiden*» (a6).

Lors de la première visite de Baud à Lutry, on a semble-t-il discuté essentiellement des catelles mêmes («*voir la forme et façon des quatelles*» a2). Baud est sûrement venu avec des modèles (dessins, maquettes, différents types de catelles ?). Un choix a dû être effectué. D'autres rencontres ont peut-être eu lieu, sans que les archives en parlent. Environ une année après, le potier vient prendre des mesures précises et on passe commande. C'est le seul cas où une allusion est faite à une discussion concernant les catelles mêmes. On sait que certains potiers fournissent des modèles grâce à un texte de 1717 (a12). Un potier d'Auvernier, sans doute Daniel Mouchet, y propose apparemment trois types ou peut-être plutôt trois décors à choix: «*entre les trois façons de fourneaux proposés par le mre d'Auvernier, l'on a trouvé à propos de faire un avec des catelles blanches embellies de quelques paysages –sans couronne, et on doit donner avis au dit mre pour prendre les mesures*» (a12). Trois semaines plus tard, on apporte le complément suivant: «...*luy faire faire le fourneau du poile neuf de la mesme façon que celuy du poile du conseil d'Yverdon lequel ce mtre là a fait*»[16].

D'autres documents mentionnent la volonté d'obtenir un poêle ressemblant à un autre. A Aubonne, en 1534, un fourneau devait avoir la forme d'un poêle existant bien désigné (a2: «*similitudinis fornacis Amedei Martime*»), et les catelles, être analogues à celles d'un autre (a2: «*catellas similitudinis illarum hospitalis*»). A Morges, en 1679, on demande de refaire le poêle de la salle du Conseil de la maison de ville «*sur le modèle du poêle de l'hôtel de ville de Lausanne*», mais sans plus de précision[17]. Cette pratique de se référer à un fourneau que l'on a vu paraît avoir été fréquente, aussi bien pour des commandes publiques que pour des commandes privées[18]. Elle ne se limite bien sûr pas à ce domaine particulier, mais était générale; on la retrouve notamment en architecture.

Moules

Qu'en est-il de la fabrication des catelles à partir de moules ?

Aucun moule de catelle de poêle n'a, semble-t-il, été découvert dans le canton de Vaud[1], mais nous avons repéré deux documents d'archives où il en est question. En 1570-1571, au château de Chillon: «*Au menuisier* («Tischmacher») *pour tailler deux modèles* («Mödlen») *pour les catelles du poêle de la grande chambre chauffée*»[2]. Cette mention est un peu isolée. Le poêle de cette pièce avait été démonté et remonté l'année précédente et le potier [Pierre Addor alors à Vevey] y avait utilisé de nombreuses catelles (a10: 1569-1570). Il faut ensuite attendre 1579 pour apprendre que ce fourneau est en mauvais état. Ce texte reste mystérieux. Il témoigne cependant qu'un menuisier réalisait apparemment des modèles en relief de différents sujets, «patrices» selon la terminologie de Minne, à partir desquels le potier pouvait confectionner ses moules en terre cuite, soit ses «matrices» selon Minne, modèles en négatif ou en creux[3].

Le second document, aux archives de la Ville de Lausanne, date de 1651: «*Accordé à Jehan Du Mostier des Moules de fourneaux qu'appartiennent à Messrs pour luy aider à gagner sa vie*»[4]. Cette mention est aussi difficile à interpréter. Jean Dumostier est qualifié de «catellare», mais les travaux pour lesquels on le paie ne sont pas détaillés, à deux exceptions près, en 1661 où la ville de Morges lui commande un poêle et en 1662 où il refait et répare des fourneaux à Lausanne en fournissant des catelles[5]. A trois reprises on lui accorde un endroit où pratiquer son métier; dans un cas, il est précisé «*pour cuire sa vaisselle de terre*»[6] et dans un autre «*pour son four pour cuire ses pots de terre*»[7]. Il semble plutôt fabriquer de la vaisselle. Lui prête-t-on des moules de catelles, si c'est bien ce qu'il faut entendre par «*Moules de fourneaux*», pour qu'il diversifie sa production et gagne ainsi mieux sa vie ? Les Messieurs qui possèdent les moules sont-ils les autorités lausannoises ?

D'autres textes d'archives mentionnant des modèles ou des moules sont rares. L'inventaire après décès du potier Petzsteiner à Delle (F), mort en 1631, qui décrit plusieurs moules, paraît exceptionnel[8].

Quelques modèles en relief («patrices») proviennent de fouilles, notamment à Lucerne (2e quart du 14e siècle), à Diessenhofen (seconde moitié du 15e - début 16e siècle) et à Winterthur (17e siècle)[9]. Fait rare, ils sont en terre cuite; on admet en général que les «patrices» étaient en bois, matériau qui se conserve mal[10].

Nombreux sont en revanche les moules mis au jour, dont plusieurs à Genève[11] et à Fribourg[12]. Comme les modèles, ils s'échelonnent du 14e au 17e siècle, par exemple ceux découverts à Lucerne[13], à Soleure[14], à Berne[15] (fig. 30), à Diessenhofen[16], à Winterthur[17], à Porrentruy[18], à Stein am Rhein[19], mais également à Strasbourg[20], à Montbéliard (F)[21], à Delle (F)[22] et en Allemagne, où ils sont nombreux[23].

Il existe aussi la possibilité de réaliser des contre-moulages, c'est-à-dire de nouvelles matrices à partir de catelles existantes[24]. Ce doit être le cas des moules en terre cuite du 17e siècle trouvés à Zofingue[25], notamment d'une pièce présentant un griffon qui regarde à droite, motif très répandu, mais avec l'animal toujours tourné vers la gauche[26]. Heiligmann-Huber émet aussi l'hypothèse qu'une série de catelles découvertes au château de Valangin seraient des copies de celles trouvées au château de Neuchâtel[27], dont des exemplaires analogues ont été mis au jour à plusieurs endroits et pourraient être dus à Michel Früeg dans les années 1450 à 1460[28]. Roth pense aussi à des copies à propos de catelles de la Münsterplattform à Berne[29].

Elle a bien vu la différence de fabrication entre le 14e et le 15e siècle: «*le moulage des catelles du 14e siècle est de qualité inégale et les pièces montrent souvent des retouches. Ce sont précisément les pièces sorties de moules usés qui présentent des corrections à la main, par exemple le marquage des yeux avec un outil pointu* [...] *En simplifiant, on peut dire qu'au 15e siècle, on n'affine plus le produit fini, comme on le faisait jusqu'alors, mais le moule, et partant toute une série. La tendance est donc*

à une plus grande fréquence de motifs créés pour un commanditaire au 14e siècle et au contraire à davantage de répétitions de motifs au 15e siècle». Elle cite le cas d'un moule adapté à un nouveau besoin: deux catelles de couronnement semblables, l'une avec le millésime MCCCCLV, l'autre datée MCCCCLVI où un I a donc été ajouté[30].

Nous avons vu qu'on transporte volontiers les catelles dès le 15e siècle. Les auteurs émettent en général l'hypothèse que les moules circulent aussi[31]. En outre, avec la possibilité d'effectuer de nouveaux modèles en négatif à partir de catelles, on peut ainsi retrouver des motifs semblables dans des lieux très divers et parfois à des dates assez éloignées.

Fig. 30.–Moule en terre cuite et catelle trouvés à Berne (*Berns grosse Zeit* p. 224).

Remarques sur la forme des poêles

14e siècle - début 16e siècle

Les poêles des documents iconographiques du début du 14e siècle montrent des corps cubiques et des coupoles dans lesquels sont insérés des gobelets de poêle. Une trouvaille à Morat est particulière: la partie inférieure cubique y était surmontée d'une coupole à facettes, toutes deux garnies de gobelets du début du 14e siècle[1]. Un stade intermédiaire pourrait être l'un de ceux de Gruyères (FR), Bourg 30, du 2e quart du 14e siècle, pour lequel Bourgarel pense à un corps cubique en catelles moulées juxtaposées coiffé d'une coupole avec gobelets[2]. Il correspond par ailleurs à une des reconstitutions de poêle du 14e siècle envisagée par Roth Kaufmann[3]. Pour les fourneaux d'Aarberg (BE) de la seconde moitié du 14e siècle, celle-ci propose deux corps de plan polygonal en argile dans lesquels sont ancrées les catelles; dans la partie supérieure, catelles rondes et carrées se côtoient; corniches et angles sont en argile (fig. 31)[4]. A Mont-le-Vieux (VD), le socle en molasse du poêle du milieu du 15e siècle est en forme de U et Lieber suppose une construction avec corps inférieur arrondi à son extrémité libre et corps supérieur cylindrique[5]. Dans le canton de Fribourg, « *la rareté des carreaux d'angle contraste avec l'abondance de ceux de forme convexe, les fourneaux de corps cubique terminé par un demi cylindre étaient vraisemblablement plus nombreux que les poêles simplement cubiques, en tout cas dès le milieu du 15e siècle* »[6]. Les catelles d'angle paraissent peu fréquentes en Suisse romande et dans le canton de Berne[7]. Il s'agirait d'en évaluer plus précisément le nombre, mais on peut en déduire une préférence pour les formes arrondies.

Les restitutions de fourneaux entièrement en catelles, sans gobelets, proposées par les archéologues présentent en général deux corps superposés, avec une partie inférieure cubique surmontée d'un corps proche du cylindre, souvent avec coupole[8]. Les catelles du niveau supérieur ne sont pas forcément convexes ou alors très peu; elles ne sont alors probablement pas jointives, mais séparées par des bandes d'argile, et

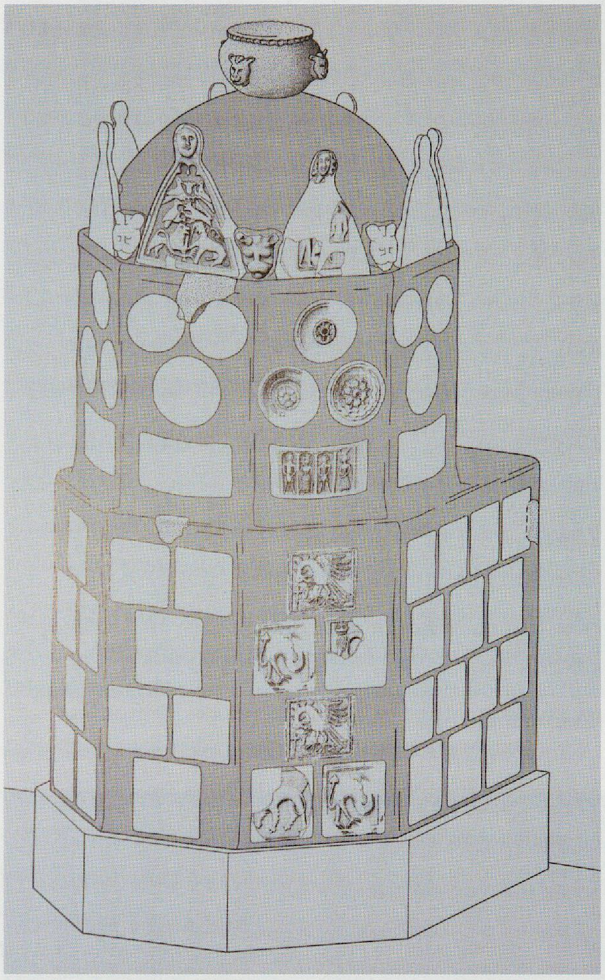

Fig. 31.–Reconstitution d'un poêle de la 2e moitié du 14e s. d'après des catelles et des restes d'argile découverts à Aarberg (BE). (Roth Heege 2004 p. 199).

l'impression générale est celle d'une tour[9]. Les fourneaux conservés, en général remontés, montrent ce type de forme: tour sur corps cubique. C'est le cas de ceux de Ravensburg (D) du milieu du 15e siècle[10], d'Erfurt (D) de 1473[11] et de Meran (AU) entre 1460 et 1480 (fig. 32)[12]. Selon Minne, qui a étudié la céramique de poêle de l'Alsace médiévale, «*Au plan barlong, ou carré, d'un corps inférieur, peut correspondre une partie haute de section carrée, barlongue ou ronde. Mais à une base circulaire, semble ne correspondre qu'une élévation de section semblable ; les deux sections étant construites sur plans radio-concentriques. Les constructions en tambour furent, la plupart du temps, réalisées à l'aide carreaux plats, ou de carreaux-niches à cadre plan; ce n'est que très occasionnellement que l'on constate une légère courbure dans*

Fig. 32.–Poêle au château de Meran (AU), 1460-1480. (Franz Abb. 104).

le plan horizontal du cadre moulé. La section ronde, dans le plan, est obtenue par la disposition même «circumaxile» de ces carreaux qui forme ainsi un polyèdre convexe régulier. On n'a présentement trouvé des carreaux parfaitement cintrés que dans le Haut-Rhin. Et ceci seulement au 16e siècle»[13]. A Montbéliard cependant des catelles convexes du 15e siècle appartenaient apparemment à un corps circulaire[14], mais dans le Pays de Vaud, les pièces nettement convexes n'apparaissent pas non plus avant le 16e siècle.

16e siècle - début 18e siècle

C'est dans la chronique lucernoise de Diebold Schilling (1513) que l'on voit le premier poêle avec une tour surmontant un corps terminé en demi-cylindre (fig. 28). Ce modèle semble avoir été particulièrement apprécié en Suisse romande, surtout depuis la fin du 16e siècle dans le Pays de Vaud, entérinant la tendance relevée auparavant. En témoignent encore le fourneau de la maison de ville de Lutry de 1602 (catalogue N° 133), celui d'Arnex-sur-Orbe daté 1671 (N° 137), ceux de Jean-Albert Pavid, entre autres pour les hôtels de ville de Lausanne (1744 et 1749) et d'Yverdon (1772)[15] –forme qui n'est alors plus usitée ailleurs.

Plusieurs exemplaires existent également dans le canton de Berne, celui du château de Worb de 1543 au Musée d'Histoire de Berne (fig. 33), celui du château de Spiez daté traditionnellement d'environ 1600 (fig. 34) et celui de Langenthal de 1638 au Musée national suisse (fig. 35)[16]. On trouve aussi ce type dans le canton de Neuchâtel, notamment au château de Travers avec un poêle daté 1693[17]. La famille de potiers Landolt, établie à La Neuveville et en activité pendant tout le 18e siècle dans la région des trois lacs, la principauté de Neuchâtel et le Jura bernois, utilisait aussi souvent cette forme avant 1750[18]. On la rencontre également dans le canton de Fribourg –rappelons que l'auteur d'une partie du fourneau de Lutry de 1602 est Fribourgeois– dans la 1re moitié du 17e siècle, à Môtier-Vully[19] et au château de Cugy (fig. 36)[20].

Le modèle plus simple à un seul corps arrondi à son extrémité libre est aussi courant. Trois exemplaires du 17e siècle existent encore dans le canton de Vaud à Cully (catalogue N° 134), à Vevey (provenance Chernex-sur-Montreux) (N° 135) et à Yverdon (N° 136). Ailleurs, on peut citer les fourneaux du château de Spiez (BE) daté 1534, bien qu'il ne soit plus dans son état d'origine[21], celui de Fribourg de 1615[22], et celui du château de Cressier (FR) daté 1665[23].

Les poêles en pierre ollaire valaisans prennent aussi souvent cette forme. Selon Elsig, «*l'élite opte assez rapidement pour des fourneaux de plan circulaire, sur trois niveaux (dont l'élément supérieur est détaché de la paroi voisine)*[24]» –le socle est considéré ici comme le premier niveau. Il illustre son propos avec le poêle en pierre ollaire de la maison Supersaxo à Sion daté 1599 et précise que ce type «*connaîtra un large succès aux 17e et 18e siècles*»[25]. Le fourneau du château de Villa à Sierre daté 1678 en est un témoin.

En Suisse alémanique en revanche, les corps inférieurs sont généralement cubiques, comme, parfois, les corps supérieurs[26]. A Bâle, de 1590 à 1706, le travail de maîtrise du potier exigé par la corporation est, à côté de deux pièces de vaisselle, un poêle hexagonal («*Ein sechs eckenden suberen stuben offen*»)[27] et ce sont des fourneaux angu-

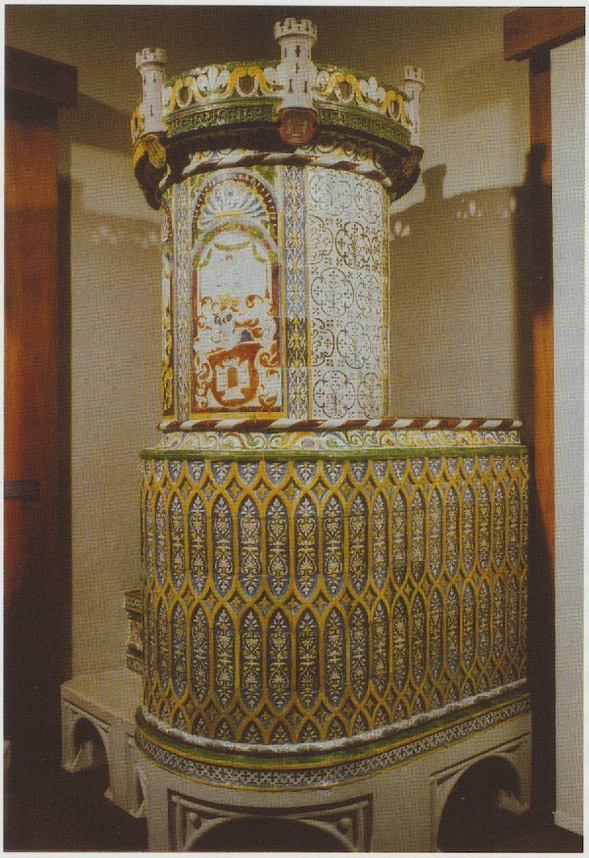

Fig. 33.–Poêle du château de Worb (BE) au Musée d'histoire de Berne daté 1543.

Fig. 34.–Poêle au château de Spiez (BE), traditionnellement daté vers 1600 (*Berns mächtige Zeit* Abb. 581).

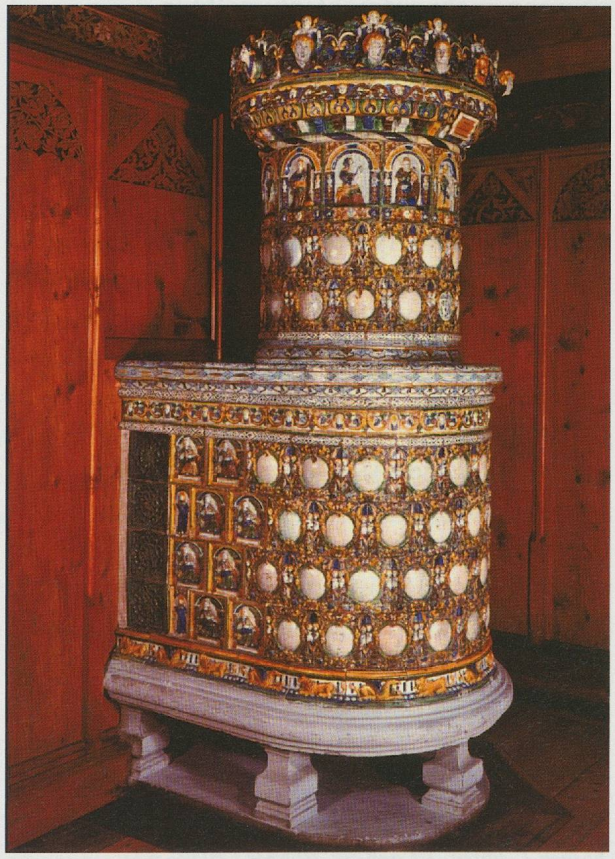

Fig. 35.–Poêle provenant de Langenthal (BE) au Musée national suisse à Zurich daté 1638.

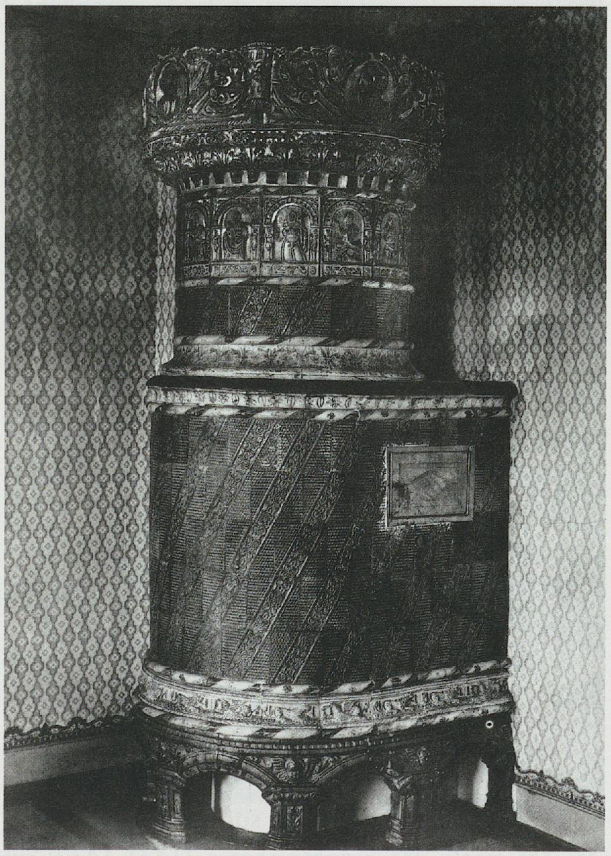

Fig. 36.–Poêle du château de Cugy (FR), 1re moitié du 17e siècle. (*Fribourg artistique à travers les âges* 1909).

leux qui sont le plus appréciés du 14e à la fin du 17e siècle. En 1706, les potiers obtiennent de remplacer le poêle hexagonal de la maîtrise («eckiger Ofen»)[28] par un ouvrage circulaire («runder Ofen»), du type de celui de la maison «Wettstein», du 17e siècle, avec corps arrondi surmonté d'une tour[29]. A noter que si Diebold Schilling en 1513 reproduit un tel fourneau (fig. 28), il en illustre un autre à deux corps cubiques (fig. 41).

Les poêles fabriqués à Winterthur aux 16e et 17e siècles sont presque tous polygonaux et les angles en général mis en valeur par de grandes catelles verticales[30]. Dans une ordonnance de 1698 de la Corporation des maçons de Fribourg, auxquels étaient rattachés les potiers au même titre que les «gypseurs», tuiliers, carriers, paveurs et préparateurs de chaux, il est stipulé que pour obtenir la maîtrise «*le maître potier de terre doit d'abord effectuer un dessin d'un fourneau octogonal à ressauts. Ce plan doit être ensuite exécuté*»[31]. Torche signale toutefois: «*Ces normes imposées –plan octogonal à ressauts– ne correspondent pas à la structure habituelle des poêles fribourgeois de la fin du 17e siècle. Elles sont plutôt inspirées de somptueux modèles suisses alémaniques, par exemple, ceux de Winterthour. A-t-on réellement appliqué ce règlement ? On se le demande, car si tel avait été le cas, le style des fourneaux du début du 18e siècle en aurait été influencé. Or on ne connaît aucun poêle aux articulations marquées et multiples, le plan classique étant basé sur le rectangle s'achevant en façade par un demi-cercle*»[32].

Il semble en effet qu'en Suisse romande et dans le canton de Berne on ait préféré la forme ronde aux 16e et 17e siècles, sans en exclure d'autres, au 16e siècle en tout cas. En 1578-1579 (a7) en effet, à Chillon, apparaît le terme «oberen Kasten» qui se rapporte peut-être à une partie supérieure cubique et en 1715 un «einfältiger Kastenoffen», probablement un «simple poêle carré», est cité parallèlement à un «Gupfenofen», fourneau arrondi à son extrémité libre surmonté d'une tour comme nous le supposons ci-dessous (a7)[33].

«Couronne» et catelles de couronnement

Dans les documents réunis dans l'annexe 7, il est régulièrement question de «couronne», donc d'un élément situé dans la partie supérieure.

Au 15e siècle, les « corronnes » (1431-1432) ou «coronis» (1455) –s'il ne s'agit pas dans ce dernier cas de «caronis», soit de carrons ou briques mal orthographiés– paraissent désigner des catelles de couronnement et la «corona» (1441 et 1492-1493) ou «couronne» (1498-1499) la partie sommitale. Des personnages y sont même posés en 1492-1493. Le même sens est encore donné à couronne au 16e siècle comme l'indiquent les mentions de 1536 «*khranttz uff dem Offen*» et probablement les «*quictalles de la coronne*» à Moudon en 1568, ainsi que «*die Khron des Ofens in der grossen Stubenn*» au château d'Avenches en 1594-1595.

De la fin du 16e et jusqu'au 18e siècle en revanche, le terme «couronne» semble s'appliquer à l'entier d'un corps supérieur cylindrique. C'est le cas de la tour du poêle de Lutry de 1602 (catalogue N° 133) toujours désignée de « couronne » dans les documents. La partie inférieure en pierre, arrondie à son extrémité libre, est appelée fond ou tronc. C'est bien aussi à cette forme que doit s'appliquer un autre texte de Lutry de 1591: «*L'on a conclu de faire a faire le fournet* [...] *de pierre et qu'on le face rond*». Dans une mention de 1690 à Aubonne, l'artisan doit «*fournir les pièces qui seront nécessaires au haut de la couronne*», apparemment des catelles de couronnement surmontant une tour.

Cette «couronne» –partie supérieure cylindrique– correspond probablement au terme «Gupfen» dans les textes en allemand à en croire la légende d'une illustration d'un fourneau maçonné au Musée du canton de Thurgovie à Frauenfeld où la traduction de «Gupf-Ofen» par «poêle rond» concerne visiblement la partie supérieure de plan circulaire[34]. Dans les documents figurant dans l'annexe 7, «Gupfen» revient cinq fois: en 1594-1595, en 1606-1607 («*grossen Santblatten und ein gupffen mit kacheln darzu setzen*»), en 1707-1708 («hochen Gupfen»), en 1715 et en 1728. Si «couronne» et «Gupfen» sont bien un corps en forme de tour, celui-ci surmonte à la fin du 16e et au début du 17e siècle une partie inférieure en pierre, alors que plus tard dans le 17e siècle et au 18e ce corps est en catelles. Cette forme était appréciée comme le suggère le document de 1707-1708: «*pour un grand et beau nouveau fourneau* [...] *avec presque partout des catelles blanches, ainsi qu'une haute "couronne", c'est un très beau fourneau*» («*auch mit einer hochen Gupfen, ist gar ein schönes Offen*» a7).

Demi-catelles

Keck, dans sa reconstitution du fourneau de Gestelnburg (VS) (fig. 25), propose un corps inférieur avec des catelles strictement superposées, après avoir constaté l'absence de demi-catelles[35]. Le poêle alimenté depuis une pièce voisine est obligatoirement adossé à une paroi et les demi-catelles viennent combler l'espace au bord d'une construction avec rangée décalée, à la manière d'un mur. C'est ainsi que sont montés les poêles régionaux depuis le 16e siècle au moins. Deux textes viennent étayer l'existence de demi-catelles dans le Pays de Vaud à la fin du 15e et au 16e siècle:

«*à Pierre Bataillard pour 15 catelles et demi* [cum dimidia] *neuves posées dans le fourneau de la chambre chauffée de la maison de ville*» (a2: 1490-1491).

«*Prix pour demi-catelle* [?]. *Deux demi-catelles comptent comme une entière* [?]» (a7: 1536).

Deux demi-catelles à Chillon (catalogue N° 4) et à Saint-Triphon (N° 91), ainsi qu'une pièce de Pont-en-Ogoz (fig. 37) témoignent que le montage bout-à-bout et en quinconce était déjà pratiqué au 14e siècle[36].

En revanche, si l'on suppose des parois en argile comprenant des catelles non jointives, l'espace pouvait simplement être de cette matière, la structure en argile assurant la stabilité[37]. La question des demi-catelles ne se pose donc pas. D'ailleurs Keck a constaté l'absence de traces de suie dans les corps d'ancrage des catelles de Gestelnburg (VS) (1330-1350). Elle en déduit qu'elles ont dû être insérées dans un support en argile[38].

A partir du 17e siècle, les demi-catelles sont en général des modules entiers coupés en deux avant séchage comme en témoignent encore plusieurs poêles conservés dans le canton de Vaud. Une pièce découverte sur le site de la chartreuse d'Oujon au-dessus de Nyon de la 1re moitié du 15e siècle[39] –catelle divisée en deux– atteste que c'était déjà le cas auparavant. Il en va de même dans la reconstitution d'un fourneau de la seconde moitié du 14e siècle à Coire (fig. 38).

Il faut encore noter que des catelles d'angle comportant une face pleine et une demi plaque en équerre peuvent aussi remplacer les demi-catelles sur des corps cubiques. Rappelons qu'on semble avoir peu apprécié cette forme dans le Pays de Vaud, d'où la rareté des catelles d'angle retrouvées.

Fig 37.–Demi-catelle de corps découverte à Pont-en-Ogoz (FR), 2e moitié 14e siècle.

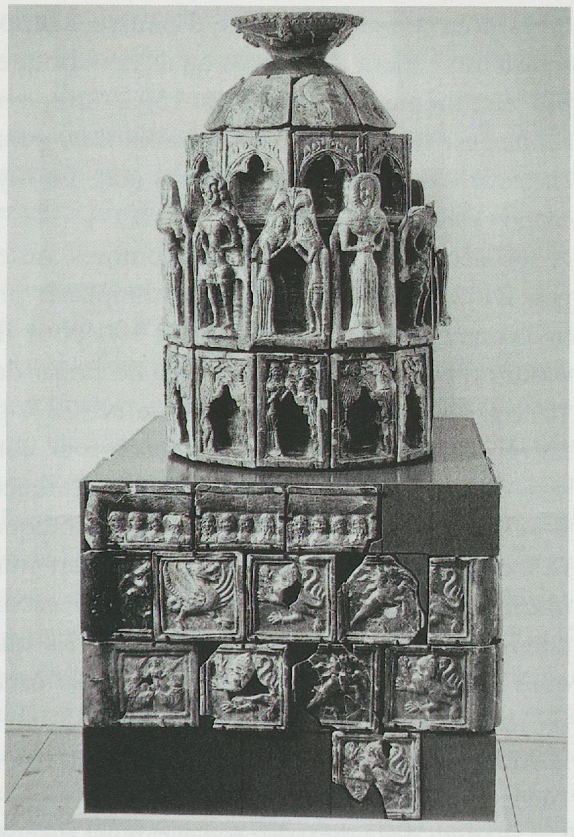

Fig. 38.–Reconstitution d'un poêle de la 2e moitié du 14e s. d'après des catelles mises au jour à Coire, Martinplatz (GR). (Janosa 1997 p. 104).

Nombre de catelles

Quelques documents des 16e et 17e siècles précisent le nombre de catelles utilisées dans un poêle. C'est le cas pour certains travaux de Pierre Addor et de Heinrich Hus ou Huser. Il reste toutefois difficile de déterminer si les chiffres correspondent à l'installation de fourneaux neufs ou à des réparations, sauf dans six cas au moins. En 1576, Addor confectionne un poêle avec 243 catelles et en 1578-1579 un autre avec 22 douzaines, soit 264 catelles (a10)[1]. Il faut noter qu'au 16e siècle les catelles sont en général dénombrées par douzaines. En 1669-1670, le potier Hus ou Huser remplace trois fourneaux respectivement par un poêle de 285 catelles vertes, par un deuxième de 188 catelles, pour lequel deux pierres sont aussi payées, et par un troisième de 300 catelles vertes et blanches (a6). Contrairement aux autres potiers, payés globalement pour la réalisation d'un poêle, Addor et Hus le sont de façon détaillée. Les catelles sont dénombrées pour le paiement, ce qui pousse à supposer qu'ils vendent des pièces qu'ils ne fabriquent pas eux-mêmes. A Lutry en 1592, une «couronne» est réalisée avec 150 catelles «*tant grandes que petites*» et 30 catelles blanches (a2). Le foyer «rond» est en pierre (a7).

A un siècle de différence, les nombres varient peu: 240 à 300 catelles pour des exemplaires probablement à deux corps[2], 180 à 190 pour des «couronnes» sur foyer en pierre. Le poêle daté 1671 à Arnex-sur-Orbe (catalogue N° 137) paraît comporter environ 250 catelles tout compris, excepté celles des marches qui le flanquent. Il se situe donc bien dans la fourchette indiquée. Les données manquent pour définir un minimum, mais les chiffres de 100 à 150 catelles paraissent vraisemblables, à en croire les quelques fourneaux à un corps conservés, par exemple ceux du Musée de Vevey (N° 135) et de la Maison Jaune à Cully (N° 134) peut-être de 1641.

Un examen de la dimension des catelles de corps montre qu'il n'y a pas de grandes différences entre celles des 16e et 17e siècles. Si un agrandissement intervient entre les pièces des 14e et 15e siècles, aux deux siècles suivants grandeur et largeur demeurent relativement stables (cf. catalogue N° 54 - N° 59, N° 61, poêles de 1602 (N° 133), de 1641 (?) (N° 134) et de 1671 (N° 137).

Qu'en est-il ailleurs aux 16e et 17e siècles ?
Roth avance le nombre d'au moins 192 catelles pour le fourneau du château de Holligen (BE) daté 1518[3]. Dans l'ouvrage «Einbeck im Mittelalter», elle estime qu'un poêle simple des 15e et 16e siècles se compose de 90 à 120 catelles[4], alors que Lehmann signale qu'au 16e siècle un poêle important en comprend de 250 à 580[5]. Et en effet les comptes du château de Wädenswil (ZH) de 1551-1555 rappellent la réalisation de trois fourneaux, l'un pour la grande chambre chauffée avec 581 catelles, deux autres pour des pièces moins importantes, l'un avec 343 catelles, le second avec 251[6]; par ailleurs pour un fourneau au château de Schenkenberg (AG), en 1570-1571, 548 catelles sont fournies[7] et au couvent cistercien de Rathausen (LU), entre 1588 et 1592, plus de 600 semble-t-il[8].
Des comptes de Montbéliard, analysés par Metz, signalent en 1511 deux poêles, l'un de 100 catelles, l'autre de 200, puis en 1520, quatre fourneaux, respectivement de 228, 249, 252 et 267 catelles, en 1575 encore un petit poêle de 179 catelles, enfin en 1672 et 1674 deux fourneaux, l'un de 224, le second de moins de 168 catelles. L'auteur conclut «*dans les comptes le nombre de carreaux par poêle varie de 100 à 267 sans qu'une évolution soit perceptible au fil du temps*»[9].
Ces comparaisons montrent une certaine modestie dans le Pays de Vaud et à Montbéliard, où les maxima de 300 et 267 catelles restent bien au-dessous des 500 à 600 pièces qu'ont pu compter certains poêles de Suisse alémanique.

Réfections, remplacements, ventes

Réfections, catelles neuves et anciennes

(cf. annexe 8)

Dans les sources, il est souvent question, lors de réparations de fourneaux, de poser des catelles neuves, aussi bien dans le Pays de Vaud que dans d'autres régions, notamment à Porrentruy en 1498, aux châteaux de Brunegg (AG) en 1556 et de Valangin (NE) en 1585, ou encore à Bâle en 1612 et 1617 (a8)[1].

Dans deux cas, à la maison de ville de la Palud à Lausanne, il est clair que ces dernières côtoient de plus anciennes. En 1490-1491: «*à Pierre Bataillard pour 15 catelles et demi neuves posées dans le fourneau de la chambre chauffée de la maison de ville et pour 10 vieilles catelles déplacées et la terre* («tra») *employée dans le fourneau*» (a8). Si nous traduisons correctement, il faut supposer que les pièces neuves sont bien visibles et que les anciennes ont été mises dans un endroit plus discret. Et en 1502-1503: «*Payé à maître Couriard tant pour la réparation du fourneau avec des catelles anciennes que aussi 5 douzaines de catelles neuves*» (a8). Couriard fournit-il les catelles anciennes ? Dispose-t-il d'un stock qu'il remploie ? C'est possible. Un Règlement pour les potiers des pays du Rhin supérieur de 1435 stipule: «*5. Aucun d'eux, riche ou pauvre, ne peut vendre ou mettre en oeuvre de vieux carreaux en les faisant passer pour neufs, ni recuire de vieux carreaux pour les vendre comme neufs. Les contrevenants seront mis à l'amende d'un demi florin, sans rémission*»[2]. Ce texte suppose que la pratique à sanctionner existait.

Les données archéologiques confirment le remploi de catelles lors de réparations ou reconstructions[3] et certains poêles conservés montrent encore un mélange de catelles d'époques et de décors différents[4]. Ce côtoiement devait être fréquent. A Moudon en 1521-1522 et 1522-1523, on acquiert des catelles à Fribourg, puis à Yverdon, pour le même fourneau, car il n'y en avait pas suffisamment lors du premier achat (a3). Existe-t-il un même modèle disponible dans les deux villes ? Ou s'agit-il de catelles destinées à deux endroits distincts, corniche et corps par exemple ? Ou encore deux types différents sont-il placés côte à côte ? Il est difficile de répondre, mais la volonté de posséder un poêle homogène comme ceux que l'on connaît encore du 17e siècle ne semble pas avoir prévalu auparavant[5], à part peut-être dans les lieux de prestige. Quelques textes vont dans le sens d'une recherche progressive d'harmonisation. En 1677-1678 (a9) et en 1712 (a9), un fourneau entièrement neuf est commandé. Dans chaque cas, le remploi de catelles (*«alten nuch tauglichen Kachlen»* et *«ofenkachlen noch dienen könnend»*) concerne un autre poêle dans une pièce moins prestigieuse (chambre d'enfants «kindere stube» et boulangerie «Pfistery»). Cette tendance à remplacer les fourneaux, et non pas à les remonter en incorporant des pièces neuves, paraît devenir plus courante au 17e siècle, puis au 18e siècle. En 1670-1671, au château d'Oron par exemple, deux fourneaux sont remplacés et un poêle est réalisé à partir de leurs catelles dans une autre pièce: «*à maître Heinrich Haus, le potier d'Attalens, qui a démonté les vieux fourneaux de la chambre «ordinaire»* («Ordinaristube») *et de la salle de justice, construit deux nouveaux et en avoir réalisé un au Paradis à partir des anciennes catelles…*» (a9).

Réfections et remplacements

(cf. annexes 8 et 9)

Il est parfois malaisé de savoir, lors de réparations importantes, si le poêle est refait entièrement à neuf ou seulement partiellement. Un document de 1669-1670 permet de distinguer réfection et remplacement: «*D'abord pour avoir démonté le fourneau de la grande chambre chauffée du château et l'avoir remonté de façon semblable* («und selbigem widerumb uffgesetzt») […] *Pour cela le maître a utilisé 136 catelles neuves* […] *et 20 pièces d'autres couleurs* […] *De même, pour l'autre fourneau de la petite chambre chauffée qu'il a démonté et pour le nouveau qu'il a construit* […] *Pour cela le maître a utilisé 285 catelles vertes et a fait le fourneau entièrement neuf* («den Ofen gantz neüw gemacht») […] *Le fourneau de la chambre de garde démonté et un nouveau réalisé* («ein neü-

wen auffgesetzt») [...] *Pour cela le maître a fourni 188 catelles vertes*» (a6).

Dans le premier cas, le poêle est démonté et remonté en conservant sa forme avec remploi de catelles et adjonction de nouvelles. Dans les deux cas suivants, les fourneaux sont supprimés et remplacés par de nouveaux («ein neuen Ofen aufgesetzt» et non «ein Ofen neu aufgesetzt»).

Durée d'existence

Il est difficile d'estimer la durée d'utilisation moyenne d'un poêle neuf compte tenu du fait que cet équipement est entretenu et que son aspect change parfois au fil du temps. Cette durée peut en effet être très variable. A l'hôtel de ville de Fribourg, le renouvellement est particulièrement fréquent, soit environ tous les vingt ans: «*le remplacement des poêles est motivé plus souvent par les impératifs de la mode que par des défectuosités. C'est particulièrement vrai pour le Gouvernement qui, par souci de représentation, soigne l'aménagement intérieur de ses locaux d'apparat. Il change ainsi certains poêles à une fréquence relativement élevée, en moyenne deux à trois fois par siècle, parfois plus. Au 15e siècle, les fourneaux de la petite salle du Conseil sont renouvelés en 1433, 1456 et ceux de la grande salle en 1422, 1441 et 1462. Un rythme semblable se poursuit des siècles durant.*

Les particuliers pratiquent une politique moins dispendieuse que les autorités. Les vieux poêles, même démodés, sont conservés. Lors de l'installation d'un fourneau neuf, l'ancien, s'il est encore utilisable, est remonté dans une chambre plus modeste. Il subsiste à Fribourg quelques exemples de poêles ou d'éléments des 16e et 17e siècles utilisés encore au 18e siècle, après complète transformation de la maison. S'ils sont hors d'emploi, ils sont revendus...»[6]. A la maison de ville de la Palud de Lausanne en revanche, une soixantaine d'années paraît séparer les remplacements[7]. Au château de Chillon, le poêle de la grande chambre chauffée est changé à une cadence de quatorze à quarante ans[8].

Voici quelques estimations de divers auteurs. Pour Keck, dès la seconde moitié du 14e siècle, il faut compter une génération[9], ce que confirment les travaux effectués au château de Grasburg (BE) à la même époque, où les fourneaux auraient été refaits ou changés quatre fois en un siècle[10]. Pour Robbiani, au 15e siècle, l'utilisation peut aller de quinze à cinquante ans[11]. Orelli-Messerli quant à elle indique à propos du fourneau du château de Spiez (BE) daté 1534 qu'un poêle devait être refait tous les 60 à 100 ans[12].

Une existence minimum de dix ans est vraisemblable. C'est apparemment celle d'un fourneau à la maison de ville de Lutry à la fin du 16e siècle[13]. Celui de 1602 en revanche est resté trois siècles dans ce même bâtiment, comme c'est aussi le cas d'autres poêles du 17e siècle conservés à leur emplacement d'origine[14]. La durée maximum d'existence peut donc être assez longue. Ces comparaisons montrent qu'il n'y a pas de règle et il faut rester prudent car ces données se basent toutes sur des interprétations de textes où il est souvent difficile de déterminer jusqu'à quel degré le fourneau est «refait» et s'il s'agit bien toujours du même poêle.

Poêles et catelles vendus

Lorsqu'un fourneau ne donne plus satisfaction, que ce soit pour des questions de mode ou de conservation, il n'est pas forcément mis au rebut, mais vendu. A Fribourg, «*Souvent par mesure d'économie, l'Etat revend ses fourneaux usagés à des particuliers: en 1430, le boulanger Cufinorum achète le vieux poêle de la petite chambre du Conseil dont les terrines sont défectueuses. Achat à nouveau, en 1456, par Claude Lodeir d'un poêle provenant du même lieu*»[15]. En 1543, la ville de Moudon reçoit une somme de «*maistre Anthoine pour une partie du pris du vieulx fornet qu'estoit au poille du conseil par luy accheptés*»[16]. On ne connaît pas la profession de «maistre Anthoine» à Moudon, mais il ressort de ces exemples que les acheteurs peuvent provenir d'horizons très divers. Il en va de même des vendeurs. A Yverdon en 1423-1424 on achète des «olete» à un charpentier (a1)[17], à Moudon en 1566 et 1568 des catelles à un maçon (a2) et à Vevey en 1661 on défend à «*une marchande de Lausanne de vendre ses catelles*»[18]. Ce dernier terme se rapporte-t-il bien à des pièces de fourneaux ou y a-t-il confusion avec d'autres objets en terre cuite ? Dans deux documents, en allemand, «Kachlen» doit en effet plutôt s'appliquer à des pièces de vaisselle. A Strasbourg en 1560, on interdit à des potiers étrangers de vendre des

«catelles» («*Keine kachlen frembden kachlern verkauffen*»)[19] et une ordonnance à Fribourg en 1698 mentionne des porteurs étrangers de «catelles» («*Fremde Kachlen Träger*»)[20]. Nous avons vu que «Chachle» signifie aussi écuelle ou céramique en forme de bol en Suisse alémanique; on peut supposer qu'en Alsace et à Fribourg il est plutôt question d'objets ménagers en terre cuite que de catelles de poêle. Boschetti-Maradi semble aussi comprendre «Kachelträger» comme porteurs de vaisselle lorsqu'il écrit: «*Le commerce de vaisselle* [16e -18e siècle] *s'effectue de trois manières, sur les marchés, sur commande ou grâce aux porteurs de «catelles»* («Kachelträger») *et aux marchands de vaisselle*»[21]. Cependant, à Bâle dans les années 1520, des potiers, ceux de Liestal, souhaitent offrir sur le marché leur vaisselle, ainsi que des «Blumenkacheln» que Grütter et Keller pensent être des catelles décorées d'une rose, motif très en vogue à cette époque[22].

Un commerce de catelles de poêle semble donc bel et bien avoir existé. Il n'est pas possible de s'en faire une idée claire. Les données archéologiques confirment ce phénomène puisque certaines catelles découvertes semblent avoir volontairement été mises en dépôt pour une future réutilisation. Robbiani a étudié un lot de catelles des 14e, 15e et 16e siècles trouvé au Criblet à Fribourg et elle en déduit: «*il serait également intéressant de savoir s'il existait des groupes de catelles de deuxième main qu'on pouvait acheter à bon marché pour compléter un fourneau. Elles proviendraient de poêles usagés et démontés, dont on aurait cherché à vendre les catelles qui étaient encore en bon état. Celles de notre ensemble au décor gaufré en pointes de diamant (cat. No 55) nous font penser à ce genre de phénomène, car elles sont trop peu nombreuses pour avoir constitué un poêle entier: considérant qu'il y a autant de pièces plates que de convexes, une bonne partie doit manquer. Malheureusement, nous n'avons aucune preuve concrète pour valider ou infirmer un éventuel «marché de la catelle de deuxième main». Nous pouvons en partie observer ce phénomène à la Grand-Rue 10, où lors de fouilles archéologiques dans le sous-sol on a découvert dans l'ancienne cave ce qui ressemble à un poêle de catelles usagées, autrefois disposées sur un plancher. Elles étaient très probablement destinées à un réemploi sur le fourneau de la maison, en vue de substituer, lors de réparations, des catelles cassées*»[23]. Bourgarel a publié ce dernier lot: «*Le nombre de pièces entières permet d'emblée d'exclure l'hypothèse que ces catelles proviendraient de poêles jetés lors de travaux, mais révèle un entreposage soigneux, ce dont témoignent également les délicats fenestrages de quelques catelles-niche restés intacts. Des restes de bois mêlés à la céramique de poêle semblent même attester la présence d'étagères. Nous avons donc manifestement affaire à une réserve de catelles d'occasion -les quelques trois cents pièces permettraient de construire deux poêles, mais leur typologie variée montre qu'elles appartiennent à au moins une dizaine de fourneaux différents*» et, au vu de la grande qualité de certaines catelles, il émet l'hypothèse que ce lot «*ne semble pas renvoyer à un simple dépôt de pièces à revendre; cet ensemble apparaît plutôt comme une collection* [...]»[24]

Glaenzer a aussi analysé un lot de catelles mises au jour quant à elles à Cressier (NE) et arrive à cette conclusion: «*On aurait alors une période extrême d'utilisation du poêle allant de 1350 à 1475, soit environ 125 ans. Durant cette période, des transformations ou des réparations se sont avérées nécessaires, ce qui explique la présence de deux séries de catelles. Manifestement, on prévoyait de réutiliser le poêle. C'est du moins la seule raison qui nous permette d'expliquer le bon état de conservation de nos pièces. Elles ont été démontées avec soin et non fracassées à la masse, avant qu'on ne renonce à reconstruire le poêle et que l'on se débarrasse des pièces en les incorporant aux remblais du chantier*»[25].

Plusieurs catelles d'un poêle, de la 1re moitié du 17e siècle, ont encore été mises au jour à Lausanne, lors des fouilles du «Rôtillon» (catalogue N° 138). Elles doivent avoir été stockées en vue d'un éventuel remontage, d'autant plus qu'à cet endroit travaillait un raccommodeur de vaisselle en céramique[26]. En outre, le lot de catelles, toutes de la même époque, trouvé à Carrouge près de Mézières (N° 124 - N° 128), dont 32 ont été apportées au château de Chillon après recollage en 1908, semble indiquer une volonté de reléguer ces pièces pour un remploi: «*Le Musée lapidaire de Chillon a reçu par l'intermédiaire de M. Béranger, pasteur à Mézières, un certain nombre de catelles décorées de la fin du 15e ou du commencement du 16e représentant l'Annonciation, etc. Ces catelles sont brisées, incomplètes, mais il a été possible d'en reconstituer plusieurs et elles sont fort jolies. Elles ont dû être enfouies*

dans un trou spécialement creusé dans ce but et ont été trouvées par hasard en creusant pour les fondations d'une nouvelle maison et tout près de l'habitation de M. Bernard Jordan, le donateur»[27].

Ainsi, d'une part les fourneaux mêmes présentaient souvent des catelles diverses, surtout après réfection, d'autre part textes et trouvailles concordent pour supposer un marché des catelles de seconde main.

Un document à Vevey en 1679 laisse peut-être deviner une tendance au 17e siècle à se défaire de poêles en les fournissant plutôt à un artisan spécialisé: «*à mre Davel 6 écus pour le fourneau du Collège qu'il livrera au potier de terre d'Attalen*»[28].

Prix

C'est un domaine difficile à cerner. Les données sont en effet souvent peu claires. Paie-t-on un poêle neuf, un poêle refait ? Par ailleurs, les comptes concernent souvent plusieurs travaux rétribués globalement: pose d'un fourneau, démontage de l'ancien, réparations à d'autres. Il faudrait aussi examiner pour chaque cas le type de poêle concerné et l'endroit où il est installé, ce qui n'est pas toujours possible, et analyser les variations de la valeur de la monnaie dans le temps et l'espace. Malgré ces restrictions, les textes (cf. annexe 11) permettent quelques observations intéressantes. Elles portent essentiellement sur les 16e et 17e siècles. Les indications sont en effet rares auparavant. Il faut noter cependant qu'en 1344-1345 l'achat de catelles et la réalisation d'un poêle au château de Chillon sont payés 6 florins d'or (a2), soit 87,5 sous, le florin d'or en monnaie lausannoise correspondant alors à 14,58 sous lausannois[1]. C'est une belle somme. Les pierres y compris leur transport reviennent à 13 sous et 3 deniers, soit seulement environ le septième.

Dans quelques documents, le prix versé par catelle est mentionné. On peut y suivre une progressive augmentation entre le 15e et la fin du 17e siècle. Rappelons qu'un florin vaut 4 batz, un batz 3 sols et un sol 12 deniers et que les catelles sont souvent payées par douzaine au 16e siècle.

Tableau 1.–Prix des catelles.

Date	Nombre	Douzaines	Prix total	Prix (1 p.)	Lieu	Potier
1433-1436		5 (60 p.)	12 s.	0,2 s.	Moudon hôpital	
1448-1451		4 (48 p.)	1 fl.=12 s.	0,25 s.	Morat	
1514			9 s. par douzaine	0,75 s. (posée)	Cully maison privée	
1525-1525		10? (120 p.) + 5	66 s.	0, 52 s.	Yverdon hôpital	
1539		22 (264 p.)	11fl.=132 s.	0,5 s.	Romainmôtier château	
1544-1545	1			1 s. (posée)	Aubonne Confrérie	
1545-1546		2 (24 p.)	14 s.	0,5 s.	Moudon école	
1548-1549	20		15 s. (9 d. par p.)	0,75 s.	Moudon école	
1567-1568		7 (84 p.) + 1	7 fl. 1 b.=88 s.	1,03 s.	Moudon école	
1569-1570		10 (120 p.) + 1	15 fl.=180 s.	1,4 s.	Chillon château grosse Stube et Pfisteri (réfections)	Addor
1570-1571	24		24 s.	1 s.	Lausanne maison de dessalley	Addor
1577	41		5 fl.=60 s.	1,4 s.	Lausanne maison du Cyne à Ouchy	
1578-1579		22 (264 p.)	44 fl.=528 s.	2 s.	Aigle château	Addor
1578-1579		23 (276 p.)	46 fl.=552 s.	2 s.	Chillon château grosse Stube	Addor
1578-1579	700		117 fl.=1404 s.	2 s.	Nyon château	Addor
1581	36		3fl.=36 s.	1 s.	Lausanne la tiolliere	Addor
1582	78 + 34		12 fl. 8 s.=152 s.	1,3 s.	St Sulpis et cure d'Escublens	Addor
1582	66 + 53 (1fl. la douzaine)		9 fl. 1 s.=118 s.	1 s.	Lausanne Montheron et cure St Estienne	Addor
1582-1583	49		4 fl.=48 s.	0,9 s.	Lausanne maison où vit le maçon de la ville	Addor
1592	1 catelle verte			2 s.	Lutry maison de ville	Catalare de Moudon
1592	1 catelle blanche			3 s.	Lutry maison de ville	Catalare de Moudon
1603-1604	215		26 fl. 10 s. 6 d.=322	1,5 s.	Chillon château grosse Stube	Hans Räber de Moudon
1662-1663	66		16 fl. 6 s.=198 s.	3 s.	Chillon château kleine Stube	Huser
1669-1670	1 catelle verte			3 s.	Chillon château grosse stube	Huser
1669-1670	1 catelle polychrome			6 s.	Chillon château grosse Stube	Huser
1669-1670	285 (vertes)		71 fl. 3 s.=855 s.	3 s.	Chillon château kleine Stube	Huser
1669-1670	188 (vertes)		47 fl.=564 s.	3 s.	Chillon château wachstube	Huser
1669-1670	1 catelle verte			3 s.	Vevey Chapitre	Huser
1669-1670	1 catelle blanche			6 s.	Vevey Chapitre	Huser
1687-1688	12		4 fl. 6 s.=54 s.	4,5 s.	Aubonne maison des halles	Zeller

A en croire le tableau 1, le prix de la catelle double entre les années 1440 et 1540. Il oscille dès lors et jusqu'au début du 17e siècle entre 0,75 sol et 2 sols. La catelle verte passe ensuite à 3 sols vers 1660, puis peut-être à 4,5 sols dans les années 1680, mais il faut noter que les données sont peu nombreuses au 17e siècle, ce qui engage à rester prudent. Les pièces plus riches, «blanches», soit probablement peintes d'un décor bleu[2], ou polychromes («mit andren farben») sont à trois sols en 1592 et à six sols en 1669-1670.

Cette évolution est bien sûr générale et devrait être nuancée par un examen plus approfondi cas par cas. On devine à travers les paiements à Addor des prix différents selon des modèles destinés à une grande chambre chauffée d'un château ou à une tuilerie en 1581 ou encore à la demeure du maçon de la ville en 1582 (a10).

Mais les rémunérations par catelle sont exceptionnelles. On règle en effet généralement une somme globale par fourneau.

Aucun des poêles concernés par ces paiements (tableau 2) n'est conservé ou suffisamment décrit pour s'en faire une idée. Les prix varient à nouveau suivant la destination des poêles, correspondant sans doute à une plus ou moins grande richesse de forme et de décor, et une progressive augmentation est aussi perceptible.

Tableau 2.–Prix des fourneaux (sommes payées au potier. Lorsque la localisation dans le bâtiment n'est pas précisée, c'est qu'elle ne figure pas dans le document).

Date	Nombre de poêles	Prix	Lieu	Potier
1536-1537	1	30 fl. 4 s.	Nyon maison de ville	Magister Therico
1537	1 (achat à Fribourg)	200 fl.	Avenches château	
1546-1547	1	11 fl. (+ fer 19 fl.)	Nyon	
1549-1550	1	21 fl.	Arzier cure	Jörg Wäber
1551-1552	1	23 fl. 11 s.	Nyon Prioratt	Jörg Wäber
1555-1556	1	89 fl. 10 s. 8 d. (vin compris)	Moudon maison de ville	Maistre fornelare
1564	1	30 fl.	Vevey?	
1573-1574	1	56 fl.	Romainmôtier château grosse Stube	Hafner von Lausanne
1582-1583	1	38 fl.	Oron château neue stube	Hafner von Milden
1586-1587	1	84 fl. 10 s.	Yverdon Nebenstube	Hans Tilllis
1588-1589	2	82 fl. 6	Oron château + Hautcrêt	Hafner von Milden
1592	1 "couronne"	40 fl.	Lutry maison de ville	Catalare de Moudon
1593-1594	2	186 fl. 4 s. 6 d.	Oron château grosse et kleine Stuben	Hafner von Milden
1596-1597	3	300 fl. (+ 200 Murstein?)	Chillon château	Hafner von Lausanne
1600-1601	1	118 fl. 9. S. 7 d.	Avenches château	Hans Tillis
1603-1604	2	91 fl.	Romainmôtier château Pfistery et kleine Stübli	Jacob Spiess de Berne
1607	1	50 fl.	Sainte-Croix cure	Hans Stüdeli
1610-1611	2	102 fl.	Yverdon Wächterstube + château des Clées	Hans Stüdeli
1611-1612	2	108 fl.	Yverdon Pfistery et Wächterstube	
1615	1	300 fl.	Lausanne maison de ville	Pierre Ayguelez
1622-1623	1	118 fl. 9 b.	Lausanne	Jacob Kurtz
1639-1640	1	75 fl.	Chillon château?	Hans Schwartz
1641-1642	2	375 fl.	Romainmôtier château?	Haffner Brunegger
1643-1644	1(Farben)	125 fl. (+ fer)	Chillon château grosse Stube	Haffner von Lausanne
1643-1644	1 (grün)	100 fl. (+ fer)	Chillon château Kinderstube	Haffner von Lausanne
1651-1652	1	64 fl. 6 s.	Vevey cure	
1669-1670	1	81 fl. (catelles sans montage)	Chillon château kleine Stube	Huser
1669-1670	1	57 fl. (catelles sans montage)	Chillon château Wachstube	Huser
1669-1670	1	112 fl. catelles sans montage)	Vevey Chapitre	Huser

Date	Nombre de poêles	Prix	Lieu	Potier
1671-1672	1	85 fl.	Avenches château Vorstüblein	Haffner von Bern
1675	1	573 fl.	Lausanne hôtel de ville	
1676-1677	1	63 fl.	Romainmôtier Nebenstube in dem Closter	
1683-1684	1	45 fl.	Villeneuve cure	
1688-1689	1	100 fl. (compris Ziegeln + Kaminsteinen)	Avenches château grosse Stube	Haffner Biffard von Murten
1690	1	125 fl.	Chillon château Stübli	
1695-1696	1	90 fl.	Arzier cure	Jacob Naz
1705-1706	1	78 fl.	Vevey Gefangenschaft	
1707-1708	1	165 fl.	Oron château chambre du banneret	[Jean-Pierre] Barbey de Lausanne
1709-1710	1	70 fl.	Vevey	
1712-1713	3	540 fl.	Romainmôtier grosse Stube, Nebenstube et Pfisteri	Haffner Künzi von Erlach
1715-1716	1	300 fl.	Avenches château Audienzstube	Haffner Künzi von Erlach
1717-1718	1	97 fl.	Romainmôtier château Stübli ob der Pfistery	Haffner zu Yverdun
1719-1720	1	147 fl.	Avenches château chambre du bailli	Teutschen Haffner von Murten
1720-1721	1	120 fl.	Romainmôtier château Gerichtsstube	Benjamin Pavid d'Yverdon
1726	1	490 fl. (+ vin +? Illisible)	Chillon château grosse Stube	Daniel Künzi de Genève
1726	1	286 fl. (+ vin, aussi difficile à lire)	Chillon château	Benjamain Pavid d'Yverdon
1727-1728	1	62 fl.	Romainmôtier château Pfistery	Haffner David
1729	2	300 fl.	Oron château Brügstube et Wohnstube	Haffner Grosmann
1732	1	97 fl.	Nyon château grüne Kammer	Joseph Lagnaz
1733-1734	1	75 fl.	Romainmôtier château verbrennte gemach	Haffner von Ifferten
1735-1736	2	135 fl.	Saint-Cergue cure	Josef Lagnaz

Les pièces moins prestigieuses que les grandes chambres chauffées des châteaux, la boulangerie («Pfisteri») et la salle de garde («Wachstube») par exemple ou des bâtiments moins importants, notamment les cures, reçoivent des fourneaux plus modestes donc moins chers. Probablement à un corps, ils passent de 20 à 30 florins à environ 50 florins jusqu'à la fin du 16e siècle, puis entre 70 et 90 florins au 17e et au début du 18e siècle. Les poêles entièrement en pierre équipent aussi ce type de pièces (cf. annexe 4). Seuls quelques prix sont donnés entre 1620 et 1682-1683. Ils oscillent entre 70 et 93 florins, le dernier document reflétant peut-être une légère augmentation, correspondant aux sommes versées pour les fourneaux en catelles les plus simples. Avant et après, d'autres travaux sont en général énumérés et le tout payé en bloc.

Les modèles en catelles plus riches, peut-être à deux corps, reviennent à 80 à 90 florins au 16e siècle et à 100 à 150 florins aux 17e et début du 18e siècle. Ils sont souvent l'œuvre d'artisans qualifiés. A la maison de ville de Moudon en 1555-1556, on s'adresse à un «maistre fornelare» et aux châteaux de Romainmôtier en 1586-1587 et d'Avenches en 1600-1601 à Hans Tillis de Berne, certainement réputé, ou encore à Lausanne en 1622-1623 à Jacob Kurtz, probablement aussi de Berne, appelé également à travailler à Genève[3].

Les fortes sommes dépensées le sont pour des lieux prestigieux: hôtel de ville de Lausanne en 1615 (300 florins) et 1675 (deux poêles 573 florins), château de Romainmôtier (1641-1642, deux pour 375 florins, 1712-1713, trois pour 540 florins), château d'Avenches (1715-1716, 300 florins) et château de Chillon (1726, 490 et 286 florins prix englobant d'autres prestations, difficiles à lire)[4]. Là aussi, on fait appel à des spécialistes, notamment aux Künzi de Cerlier et de Genève.

Rappelons que vers le milieu du 16e siècle, Théodore de Bèze, qui enseignait le grec à l'Académie de Lausanne, ou Maturin Cordier, directeur du Collège, recevaient annuellement chacun 200 florins, deux muids de froment et deux chars de vin. En 1588, Jacques Yssauraud est nommé bachelier et chantre à Moudon avec un traitement de 80 florins, huit coupes de froment, huit coupes de méteil, huit coupes d'avoine et dix setiers de vin. En 1648 enfin, le chantre Claude Legaré, après avoir reçu à Genève 200 florins, quatre coupes de blé et un logement gratuit par an, on lui accorde à Lausanne 200 florins, trois muids et quatre coupes de froment, un muid de seigle, deux chars de vin et la jouissance d'un jardin[5]. On voit par là qu'un poêle de prestige était un bien luxueux.

Sujet et couleur

Dans les sources, la couleur des catelles est rarement mentionnée et il n'est qu'exceptionnellement question du sujet représenté. Outre le texte de 1492-1493 à Yverdon signalant des personnages posés dans la «couronne» d'un poêle (a12)[1], trois autres documents, de 1717, 1727 et 1728, donnent des indications quant au thème abordé (a12). Il s'agit de décors peints de paysages, de figures et d'histoires bibliques, commandés à des potiers réputés, d'une part d'Auvernier (NE), probablement Daniel Mouchet[2], d'autre part de Cerlier (BE), soit Abraham Künzi père ou fils[3]. Les deux premiers sont destinés à des hôtels de ville, respectivement à Avenches et Payerne, le troisième à la chambre du banneret au château de Romainmôtier, lieux que l'on souhaite particulièrement soigner.

Ailleurs, la couleur est quelques fois indiquée; c'est en majorité le vert. Onze mentions font exception. Elles sont réunies dans l'annexe 12.

1502-1503: couleur rouge appliquée sur un fourneau. Nous y reviendrons dans le chapitre «Peinture».

1592: 150 catelles vertes, grandes et petites, 30 catelles blanches pour la «couronne» d'un poêle.

1643-1644: fourneau de couleurs émaillées («*von geschmeltzten farben*») et un autre fourneau entièrement vert («*gantz grün*»).

1669-1670: 136 catelles vertes et 20 pièces d'autres couleurs («*mit andren farben*») pour refaire un poêle et 300 catelles, la moitié vertes, l'autre [?] blanches pour un nouveau.

1682: commande d'un fourneau à couronne vert et blanc [?].

1707-1708: un poêle presque tout en catelles blanches.

1712: un autre en catelles «vert de mer» et bords [?] blancs.

1715: un autre encore «vert de mer» et frises ou corniches blanches.

1715: un fourneau vert-herbe [?] à couronne [?] avec des corniches blanches et un simple fourneau cubique [?] vert-herbe [?] avec des corniches jaunes[4].

1717: un poêle en catelles blanches embellies de paysages.

1727: un fourneau à gros panneaux de figures, le fond blanc.

La polychromie qu'indiquent probablement l'adjectif «geschmeltzter» (émaillé) et la formule «mit andren Farben» n'est pas étonnante. Des catelles de plusieurs couleurs figurent par exemple sur deux des rares poêles du Pays de Vaud du 17e siècle conservés (catalogue N° 133 et N° 136). A noter qu'en 1669-1670, seules 20 catelles sont multicolores à côté de 136 vertes et que les fragments polychromes découverts à Chillon que nous attribuons au poêle de 1643 (catalogue N° 33, N° 36 –cf. p. 271–, N° 43 et N° 70) concernent, excepté le N° 43, le couronnement. Les catelles blanches se rapportent, à notre avis, à des pièces de couronnement ou de corniches peintes de motifs bleus sur fond blanc comme on en voit sur les poêles de 1602 et 1671 (N° 133 et N° 137)[5]. La «couronne» de 1592 est sans doute une tour à l'image de celle du poêle de 1602 pour laquelle ce terme est précisément employé. Cette dernière se compose d'une soixantaine de catelles de corps –elle a pu être réduite–, d'une série de catelles de corniche et de pièces de couronnement peintes d'un décor bleu et blanc. Nous proposons de faire correspondre les 30 catelles blanches à ces dernières, les petites catelles vertes à celles des corniches et les grandes à celles du corps de la tour. Même hypothèse pour le poêle de 1682 à rapprocher de celui de 1671 (N° 137). Relevons les deux teintes de vert citées, l'une comparée à la couleur de l'herbe, l'autre à celle de la mer, soit un vert bleuté; cette dernière mention est précoce; le «vert de mer» devient en effet plus fréquent dans la seconde moitié du 18e siècle surtout[6].

Le fourneau de 1707-1708 était peut-être presque entièrement décoré en bleu et blanc. On peut supposer la même chose pour les «fourneaux blancs» mentionnés en 1722 pour le couvent d'Hauterive (FR): «*Les renseignements sur la décoration et la couleur sont quasi inexistants. Nous n'en*

avons relevé qu'un seul dans une commande exécutée par Caspard Helfer pour le couvent d'Hauterive: deux fourneaux blancs et un fourneau vert»[7]. Pour les poêles que Samuel Landolt installe en 1725 au bâtiment du Mazel, ancienne maison de ville de Neuchâtel, il est aussi question de fourneaux «verts et blancs», sans doute à corps verts entourés de frises et corniches blanches décorées de motifs bleus[8]. C'est aussi ce que suggèrent les documents de 1712 et 1715. Dans les deux derniers exemples (1717 et 1727), un fond blanc reçoit des peintures. Un texte est plus explicite. A Genève, en 1711, pour la maison de ville on traite avec Daniel Künzi pour établir «*un nouveau fourneau de mesme structure, façon et hauteur que le vieux d'un verny toutesfois dont le fond soit blanc et la peinture en bleu, le tout en fayence…*»[9].

A cette époque, les catelles n'ont plus de décor en relief. Or, «*le procédé du moulage permet de reproduire un sujet donné à de multiples exemplaires, qui ne varieront pas les uns des autres, puisque leur composition est arrêtée définitivement, lors de la préparation de la matrice. Par contre, l'artifice de la couleur crée l'illusion d'une certaine diversité. En effet, l'argile possède, en plus de ses qualités plastiques, la faculté d'être revêtue d'un enduit vitrifié qui le protège et l'embellit à la fois* […]. *La formule la plus simple et la plus économique consiste à recouvrir toute la surface du poêle d'une glaçure colorée uniforme, presque toujours vert bouteille et plus rarement brune. Lors de la fabrication de pièces particulièrement soignées, on applique des rehauts polychromes sur les motifs en saillie*»[10]. Ces opérations interviennent avant la cuisson des catelles. Des travaux de peinture peuvent aussi être apportés après, nous le verrons. Et si le vert semble avoir prédominé, un effet polychrome pouvait néanmoins être obtenu par la juxtaposition sur un même poêle de catelles de couleurs différentes vertes et brunes notamment[11].

Peinture

Dans le Pays de Vaud, quatre textes laissent entrevoir un travail de peinture sur des fourneaux montés ou en cours de montage. En 1467-1468, à Lausanne: «*au catalare Gaspard pour le prix du fourneau de la maison de ville de la Palud comme pour la couleur impliquée dans le dit fourneau*» (a12). Ainsi, le potier semble avoir appliqué de la couleur sur un poêle achevé. En 1502-1503: maître Couriard quetallare est rémunéré pour la couleur rouge posée sur un fourneau qu'il répare dans le même bâtiment (a12). On peut supposer qu'elle est appliquée sur une ou des catelles aux armes de la ville de Lausanne (de gueules au chef d'argent, soit les deux tiers inférieurs rouges et le tiers -voire la moitié- supérieur blanc). A noter qu'il s'agit d'une armoirie simple et que le rouge est difficile à obtenir avec une cuisson de grand feu; dans ce cas, le potier paraît se charger lui-même de la mise en couleur. Peut-être s'adressait-on à un peintre pour un travail plus complexe ou pour un poêle particulièrement prestigieux. C'est ce qu'on croit deviner dans cette troisième mention, de 1536, à propos d'un fourneau au château de Chillon: «*pour le peintre de Vevey* [...] *pour ce qui ne lui avait pas encore été payé y compris la couronne sur le fourneau*» (a7). S'est-il agi de peindre des armoiries sur le couronnement du poêle ? Le dernier texte est plus explicite. Il concerne à nouveau un fourneau à Chillon «grand et neuf», mais en 1695 cette fois: «*A Abraham Solicoffer de Saint-Gall* [?] *pour peindre les armoiries sur le grand fourneau neuf de la salle des audiences*»[1].

Plusieurs catelles moulées portent des armes émaillées, soit colorées avant d'être cuites, mais rarement du rouge[2], couleur qu'on réussit difficilement dans une palette de grand feu. Ainsi, sur le poêle de Lutry daté 1602, le rouge, mais aussi le blanc, des armes de Lutry et le rouge du médaillon qui les entoure ne semblent pas avoir été soumis au feu après leur mise en couleur (fig. 39)[3]. Mais ne s'agit-il pas de pièces en plâtre ? En outre, ces armes paraissent ajoutées à une partie sommitale préexistante. Le potier Baud de

Fig. 39.–Couronnement du poêle de la maison de ville de Lutry daté 1602, aujourd'hui au château de Chillon.

Fribourg avait-il des modèles de couronnement-type dans lesquels il insérait la catelle armoriée lors du montage et qu'il peignait alors ? Une catelle de couronnement, très proche, découverte dans les combles du château de Vevey, présentant un putto tenant le cadre d'un médaillon circulaire vide, semble appuyer cette hypothèse (fig. 40).

Fig. 40.–Catelle de couronnement provenant des combles du château de Vevey, début 17e siècle (?), au Musée historique de Vevey.

A relever enfin en 1728, la mention de la peinture des pieds et du socle [?] d'un poêle, sans doute en pierre, par le peintre Diebold (a12).

Ailleurs, c'est à partir du deuxième quart du 15e siècle que des interventions de mise en couleurs sont attestées, notamment à Fribourg: «*Dans la confection des poêles importants, on a recours à des artistes -peintres ou sculpteurs- indépendants de l'atelier.*

Peter Maggenberg est cité en 1422, 1439 et 1453 comme peintre des fourneaux de divers bâtiments gouvernementaux. Hans Fries reçoit des honoraires pour la peinture de tableaux et d'un fourneau. Le peintre Alexandre décore en 1511 trois poêles placés à la Maison de Ville»[4]. Une telle collaboration est aussi mentionnée à Soleure dans des documents d'archives publiés par Hans Morgenthaler. En 1438, un poêle est installé dans l'ancien hôtel de ville «zum Esel» par Vinzenz Tüdinger, de Berne, et Morgenthaler indique que celui-ci est l'auteur de nombreux fourneaux qu'il peint peut-être aussi («*die er auch etwa bemalte*»)[5]. Pour un autre réalisé en 1462, un peintre et un sculpteur travaillent aux «*schillten zum Ofen*» (écussons du fourneau)[6]. En 1492 enfin: «*A Jörgen potier pour faire le fourneau de la salle du Conseil* [...] *A Maître Paulin peintre pour peindre les images du fourneau*»[7].

Des découvertes dans le canton de Fribourg étayent ces mentions. Pour l'ensemble mis au jour à la Grand-Rue 10 à Fribourg, Bourgarel signale des rehauts de peinture rouge orangé sur les bords de certaines catelles et ajoute: «*Ce phénomène a déjà été observé sur plusieurs lots fribourgeois de catelles de la seconde moitié du 15e siècle (Grand-Rue 12B et 14) et des 16e - 17e siècles (Grand-Rue 4) ainsi qu'à Estavayer-le-Lac/Motte-Châtel 8, mais dans ces cas, le rouge est toujours plus foncé que celui de la Grand-Rue 10. Ces traces révèlent que les joints entre les catelles étaient peints pour masquer l'argile du montage et produire un effet décoratif*»[8]. La Chronique suisse du Lucernois Diebold Schilling (1513) illustre bien ce type d'intervention. Elle montre en effet deux poêles verts avec les joints peints en rouge (fig. 28 et 41)[9]. Il en va de même sur un fourneau aussi vert représenté sur un tableau de Jörg Breu *Die Monate Januar, Februar, März* montrant un repas chez un marchand d'Ausgburg en 1531 (fig. 42). Par ailleurs, à la base d'une catelle en forme de tour de la fin du 15e ou du début du 16e siècle, Bourgarel décrit une «*console en forme d'écu (engobé, mais non émaillé car destiné à recevoir des armes peintes)*»[10]. Strauss signale aussi à propos d'un poêle de 1514 à Füssen (Allgäu/D) que sur un des petits écussons aux angles du couronnement, non vernissés, on distingue encore des traces de peinture rouge et blanche posée à froid[11].

Fig. 41.–Diebold Schilling remet sa Chronique suisse au Conseil de Lucerne, 1513. (Pfaff p. 24).

Fig. 42.–Détail d'un tableau de Jörg Breu: *Die Monate Januar, Februar, März* représentant un repas chez un marchand d'Augsburg (D) en 1531. (Thomas Richter, *Der Berner Silberschatz*, Zurich, 2006, p. 8 Abb. 4).

Notes sur la formation et l'organisation du travail

Formation

Les potiers de terre travaillant dans le Pays de Vaud ne dépendaient d'aucune corporation régie par des statuts fixant des règles à suivre, comme c'était le cas par exemple à Fribourg[1], Berne[2], Winterthur[3], Bâle[4] et Strasbourg[5]. D'ailleurs peu y étaient établis durablement avant la fin du 17e siècle, où dès lors le métier allait se transmettre de père en fils. Une filiation sûre n'a été repérée que dans un cas: Pierre Bataillard est le père de Georges. Actifs entre 1490-1491 et 1537, le premier a probablement formé le second. Hans Jacob Rothgerber attesté à Nyon en 1625-1626 et 1626-1627 a-t-il un lien de parenté avec Martin Rothgerber établi à Moudon de 1580-1594 ou 1597 ?[6] Rien ne permet de répondre. Dès la fin du 17e siècle en revanche, plusieurs potiers ont des fils qui exercent la même profession. C'est le cas d'Abraham Zeller qui succède à son père Jacob à Morges en 1708[7]. David-Nicolas Barbey, à Lausanne dès 1662, est le père de François-Nicolas et de Jean-Pierre, ce dernier apparemment spécialisé dans la fabrication de fourneaux, dont le fils sera aussi potier, mais à Yverdon[8]. Il faut également citer les faïenciers Baylon dont l'histoire commence à Lausanne avec Abraham, réfugié peu après 1685, et se poursuit avec Matthieu, puis Moyse dont un des fils s'installe à Nyon en 1779[9]. A Moudon, à la fin du 17e et au début du 18e siècle, Abraham Dubrit, fils du potier Philippe, est le père de Pierre, Samuel et Daniel qui continuent dans ce métier et Philippe-Henri Braillard est peut-être le fils de François-Philippe, apprenti de 1697 à 1699[10].

La formation de ces artisans est aussi mieux connue à partir des dernières années du 17e siècle. Nous avons cité ailleurs deux contrats d'apprentissage, l'un de 1668 (durée deux ans), l'autre de 1706 (quatre ans)[11]. Seuls deux «Lehrknabe» ou «Lehrbuobe» (apprenti) apparaissent auparavant, en 1550-1551 et 1603-1604[12].

Quelques potiers sont d'abord «ouvriers», notamment à Vevey en 1663 «*Jacob Ney* [? difficile à lire] *mtre pottier de Tourgau*» demande d'être reçu habitant[13]; il peut rester, mais comme ouvrier pour une période limitée. L'année suivante, toujours à Vevey, «*A la requête de Gaspard Muller de Zoffingen maître pottier de terre a esté receu comme ouvrier pour une année en produisant suffisante attestation*» et deux mois plus tard «*A l'humble requeste de maître Caspard Müller bourgeois de Zoffingen potier de terre de sa vocation* [?] *apparaissant d'authentiques attestations de son origine et comportement il a esté receu pour habitant…*»[14]. Si le terme «ouvrier» est utilisé pour désigner une position hiérarchique dans la profession –un employé chez un artisan établi sur place– il semble cependant surtout qualifier un travailleur qui n'a pas accès au statut d'habitant.

Des indications sur la formation peuvent-elles être tirées de la désignation de maître ?

Jacob Ney [?] comme Gaspard Muller sont qualifiés de «maîtres potiers». Cela signifie-t-il qu'ils ont passé une maîtrise ? C'est possible, mais il faut rester prudent. Dans plusieurs cas, depuis la fin du 15e siècle, le nom du potier est précédé de maître, par exemple «Magistro Michaeli quetalario» (a1: 1491), «mre Leonard Senoltey catellare» (a2: 1566), «Meister Petter Addor der Ofner zu Losanna» (a10: 1578-1579). Il ne semble pas que l'on cherche par là à indiquer clairement un diplôme obtenu. Cette qualification n'est en effet pas du tout constante pour un même artisan[15]. On peut supposer que dans les attestations apportées par le potier pour justifier sa demande d'établissement figure un document témoignant de la formation reçue. Deux cas sont plus détaillés. Lorsque Martin Rothgerber arrive à Moudon en 1580, il porte «*attestation de son pays aussi des maistres dudit Mestier*»[16] et, en 1661, à Lausanne «*Mre Mauris Müller catellare de Zoffinguin est receu pour habitant en se bien comportant et apportant attestations authentiques de son lieu et de ses maistres*»[17].

Lorsque «maître» précède directement la désignation du métier, comme c'est le cas de Gaspard Müller en 1664, on peut en déduire qu'il a reçu et achevé une formation lui permet-

tant de se réclamer de ce titre. En 1696, Benjamin Pavid reçoit d'un notaire lausannois une «lettre d'apprentissage», témoignage de trois ans passés en bonne partie chez David-Nicolas Barbey, puis après le décès de ce dernier chez Jean-Jacques Bonhoste, avec la précision qu'on lui remet «*le present acte pour s'en servir la où de besoin luy sera*»[18]. Barbey et Bonhoste sont tous deux qualifiés de maîtres potiers de terre, alors que pour les témoins Jean et Jean-Jacques Rolaz on a inscrit simplement potiers de terre. Cet acte correspond probablement aux attestations mentionnées, mais remplace-t-il un travail de maîtrise ? Il est possible qu'en l'absence de corporation cette exigence n'existait pas, mais la profession précédée de maître est bel et bien la reconnaissance d'un expert en la matière.

Nous l'avons vu le «maistre fornelare» qui travaille à Moudon en 1556 doit être un artisan spécialisé donc bien formé. En 1615, à Lausanne, on paie 300 florins au «*sieur Pierre Ayguelez mre catalare pour avoir construit le fornet du poile du Conseil*»[19]. La somme importante et le lieu prestigieux laissent aussi penser qu'on a fait appel à un potier qualifié. En revanche, la seule désignation de maître peut s'appliquer simplement à une personne exerçant avec compétence une profession déterminée. A Vevey en 1705 par exemple, Abraham Zeller est congédié «*puisque c'est un gueu et qui n'est pas bon maître*»[20].

Quelques potiers vont se perfectionner à l'étranger: Jean-Pierre Barbey en 1688; son fils François-Samuel est apprenti à Yverdon de 1713-1715, année où il obtient un viatique pour aller à l'étranger[21]. Daniel Ribet de Moudon va parfaire ses connaissances en Allemagne en 1688[22].

On le voit, les renseignements sur la formation sont assez pauvres.

Organisation du travail

Dans ce domaine nous savons seulement que certains potiers possédaient un four parfois en ville, près de leur habitation[23].

A Lausanne, les fours de Pierre et Georges Bataillard sont derrière leur maison (vers 1503 et 1525-1526)[24]. Léonard Senottey, actif entre 1545 et 1566, vit et travaille dans une maison du couvent désaffecté de la Madeleine[25]. C'est dans des lieux de ce type, peu habités, peu dangereux en cas d'incendie, qu'on permet au 17e siècle l'établissement de fours, notamment le cimetière et l'ancienne église Saint-Pierre au haut de la rue de Bourg[26] et le couvent désaffecté de Saint-François[27]. A son arrivée peu après 1685, Abraham Baylon s'installe à Ouchy. Son fils Matthieu construit un four en ville en 1700 dans la maison de Billens non loin de l'ancien cimetière de Saint-Pierre[28]. Ses frères et son neveu Paul Fonbonne restent à Ouchy[29]. Enfin en 1705, «*on permet à Jean pierre Barbay de saller establir à la tuilliere a la place du potier de terre quil y avoit lequel sen retourne à Morges*»[30]. Il s'agit sans doute de la tuilerie «Dessus le Loup» ou «sur le Lod» construite par la ville en même temps qu'une maison en 1578[31].

A Moudon, en 1580, on bâtit un four pour le potier Martin Rothgerber, qui participe d'ailleurs à l'ouvrage[32], apparemment après une mauvaise expérience: «*Le quetallare pour avoir sa besogne esté gastée à cause que son four est en un champ sans estre couvert ny clos, luy sera presté* [?] *une place vers le pont du bourg pour faire ung four et des carrons* [?] *à* [?] *luy forny* [?] *pour le couvrir*»[33]. Plus tard, François puis Pierre Guex, attestés de 1684 à 1703, ont «*leur four dans le bâtiment de la Grangette au Bourg, repris en 1716 par Abraham Dubrit*»[34].

A Vevey, nous le verrons, des potiers travaillent près de l'église Saint-Martin[35]. En 1633, on permet à Hans Schwartz «*de cuyre la terre en l'estant* [étang] *du bourg des Favres* [...] *lui est permis de faire son fourneau dans le dit estant, et cest sans apporter domage*...»[36]. Dix sept ans après, «*Frederich Schnider se voulant retirer a esté ordonné que tant pour ce qu'il a jouy le four à cuire catelles de terre sis au bourg aux favres que pour sa soufferte jusqu'à present il payera 20 florins*...»[37]. En 1672, Franz Scheller, d'abord établi à la cure de Saint-Martin, reçoit l'autorisation d'acheter une maison «*à condition qu'ils ne construiront* [lui et sa femme ?] *aucun four dans la maison qu'ils achèteront que par l'advis et du consentement de Messieurs du Conseil*»[38]. Faisant fi de cette clause, Scheller installe un four dans sa demeure, ce qui suscite des oppostions: «*Sur les plaintes faites par quelques-uns des bourgeois habitants du Bourg de la Villeneuve contre Mre Frantz Scheller au sujet du four qu'il fait construire dans sa maison au dit bourg acquise*

des hoirs de Pierre Hermingeard, disant qu'ils ne peuvent (s)ouffrir la puanteur de la fumée qu'il en sort, avec requête d'y mettre de l'ordre. Sur quoy a esté ordonné qu'ils fassent construire leur four aux fausses brayes [?] *en cas qu'ils en puissent obtenir la permission de Monseig le Baillif et en faire lever la cheminée jusqu'à la hauteur des maisons afin que la fumée n'incommode les voisins*»[39]. En 1676, apparaît un nouveau différend: «*Sur les plaintes faites par M. Aimé Richardet de ce que le four de Franz Scheller échauffe sa cave ordonné de faire vision quand il échauffera…*» qui se résout comme suit: «*L'héraut substitué Richardet et Mre Franz Scheller comparaissant au sujet du four du dit Scheller dont le dit Richardet prétend être endommagé requérant que Messieurs du Conseil y interposent leur ordre comme d'un fait politique, en évitant de procez, sur ce le dit Scheller a aussi esté sommé de se soumettre a dites ordres, et vision du dit four par ce corps, en évitant des frais, tous deux y ont donné main et se sont soumis à ce que ce corps en fera*»[40].

A Morges, «*des noms de fabricants de fourneaux sont connus surtout à partir du troisième quart du 17e siècle et la plupart se succèdent à l'ancien hôpital de Saint-Roch où ils ont leur atelier*»[41].

En 1689, à Nyon, Jacob Naz construit un four à Rive, qui devient en 1692 la tuilerie de Nyon[42].

Ainsi, comme plus tard au 18e siècle, les fours peuvent être établis en ville, les autorités veillant à éviter les risques d'incendie. On recommande par exemple à Martin Rothgerber à Moudon en 1580 «*qu'il doibge faire son four en lieu que ne soit dangereux*»[43]. Certains endroits, un peu isolés, sont donc privilégiés: les couvents désaffectés de Saint-François et de la Madeleine, ainsi que l'ancienne église Saint-Pierre et son cimetière à Lausanne, tout comme Ouchy au bord du lac. A Vevey, le site de Saint-Martin hors de la ville ou alors un lieu proche d'un étang au Bourg aux Favres. A Morges, l'hôpital Saint-Roch ou «sur la Chaux» est un ancien établissement pour pestiférés, à l'extérieur, et à Nyon Rive est au bord du lac, non dans la ville même. Ces endroits ont dû être utilisés de façon assez continue.

Quelques documents mentionnent des collaborateurs. En général, ce sont des serviteurs que les potiers emmènent lorsqu'ils se déplacent pour installer des fourneaux. Ils peuvent aussi être aidés par un «garçon» (a1: 1519-1520), voire on leur fournit un «ouvrier» comme à Aubonne en 1534 (a2).

Cinq mentions ont été repérées à propos de l'approvisionnement en terre des potiers. Elles concernent deux emplacements. A Vevey en 1633, «*Hantz Schuarthe* [Hans Schwartz] *a prié lui estre permis de chercher de la terre pour fayre des forneaux et cattelles aux commungs de Pallaz* […] *Sur ce a été accepté* [?] *que le présent par essay luy sera permis de prendre de la terre grasse là où lui sera marqué…*»[44]. En 1677, une commission va «*voir le dégât que les potiers de terre font proche de la vigne de Mr Gabriel Demelet en Palud, et les dits potiers seront cependant interdits d'y creuser davantage*». Quelque deux mois après, «… *ordonné de publier que personne n'ait a creuser de la terre au commun du Pallud du côté d'Occident en-delà du chemin…*»[45]. A Nyon en 1688, lorsque Jacob Naz s'installe, on l'autorise de «*prendre la terre là où l'autre Mtre en prend*»[46]. A plusieurs reprises ensuite, notamment en 1707 et 1708, on apprend qu'il s'approvisionne, pour sa tuilerie, à Bois-Bougy, au sud-ouest de Nyon[47]. Les Naz fabriquaient surtout des tuiles. A Lausanne et à Morges, on peut aussi supposer que les potiers se fournissaient en terre aux mêmes emplacements que les tuiliers[48].

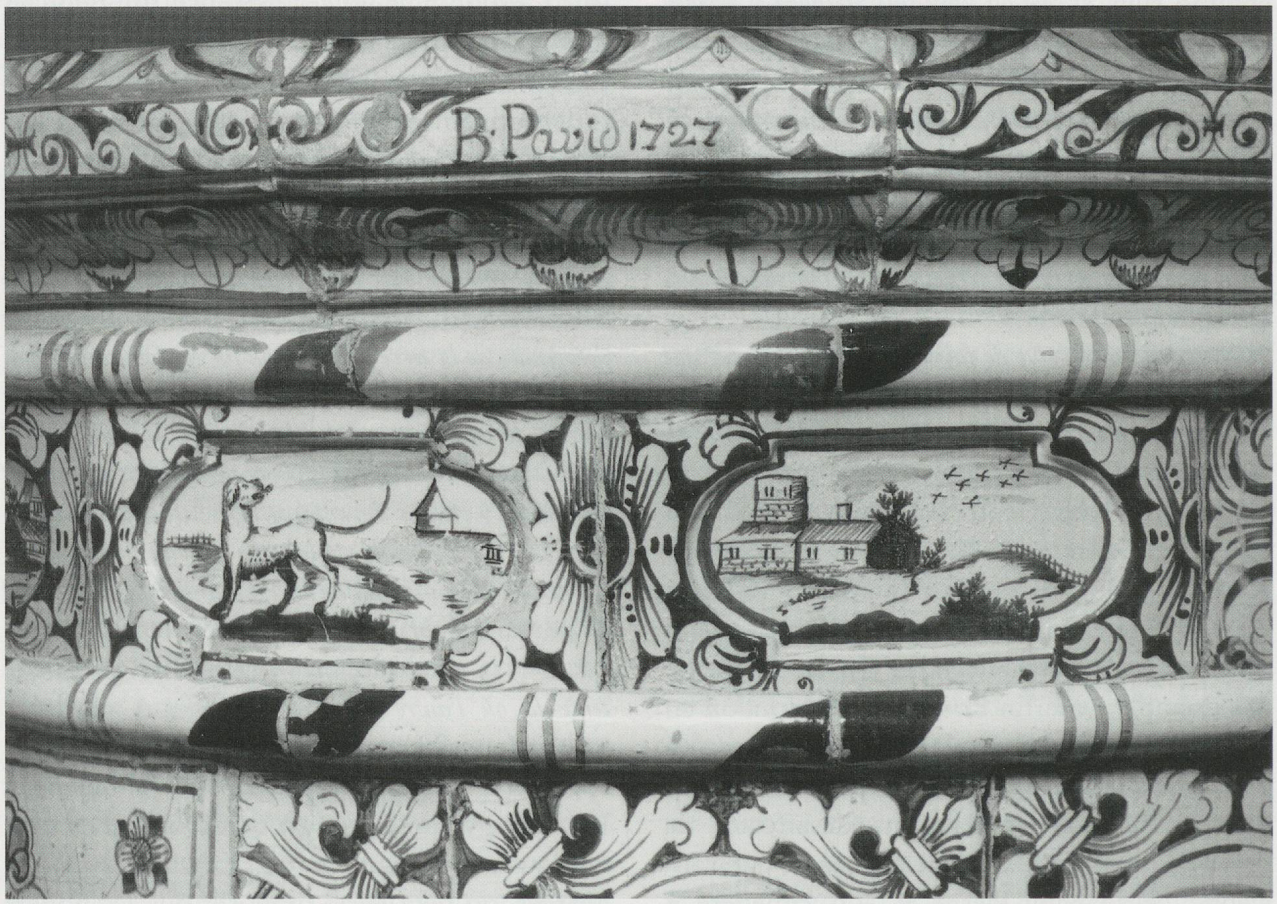

Détail d'un poêle conservé dans une demeure de La Côte, le plus ancien signé et daté par un artisan du Pays de Vaud, Benjamin Pavid, d'Yverdon. Ses catelles sont en outre très proches de celles des fourneaux que Pavid réalise au château de Chillon en 1726 et 1726-1727 (catalogue N° 84, p. 180, N° 85, p. 181, p. 275 et 350 –annexe 13).